LA FORGE

Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France

www.pcof.net

Mensuel n°603 - Février 2019 Prochaine parution : le 12 mars 2019 **2 €**

Lions les exigences sociales à la défense du droit de manifester

Gilets jaunes et syndicalistes ont défilé ensemble le 5 février pour leurs revendications communes

46 ANS du PCOF

Actualité de la lutte anti-impérialiste….. p. 13

"Prolétaires de tous les pays unissez-vous !"

Editorial

Pendant le « débat », les colères et les exigences s'accumulent

La mobilisation du 5 février, à l'appel des syndicats, sur la base des revendications d'augmentation des salaires, des pensions, d'une taxation plus forte du capital, a été rejointe par un nombre important de gilets jaunes. Le résultat, notamment en termes de nombre de manifestants et l'ambiance qui a régné dans ces manifestations, a conforté le mouvement syndical de lutte sur plusieurs points :
-On sait ce qu'on veut : l'augmentation des salaires, des retraites, des minima sociaux, défendre les services publics (santé, transports publics, éducation…) ;
-On sait contre qui on se bat – le patronat, le capital et le gouvernement à leur sercice ;
-On arrive à créer une dynamique unitaire, avec d'autres syndicats et confédérations ;
-On arrive à entraîner des travailleurs dans les entreprises et les services dans la grève ;
-On arrive à attirer des secteurs qui n'avaient pas l'habitude de se retrouver avec nous, dans la rue, sur des revendications communes.

Des jeunes sont là, avec leur dynamisme.
Le temps des doutes et de la confusion commence à être dépassé : ceux que la propagande selon laquelle le mouvement syndical était « ringard », qu'il fallait remiser nos slogans, nos banderoles, nos drapeaux,… avait réussi à distiller dans bien des têtes.
Les mois de mobilisation des gilets jaunes, leur détermination, leur courage devant le déchaînement de la répression policière, les évolutions mêmes des positions en leur sein, notamment sur la question des syndicats, y sont évidemment pour beaucoup.
Mais il y a aussi et surtout le travail des militants syndicaux et politiques qui n'ont pas « lâché » sur la question de la lutte contre le patronat, contre ses intérêts – qu'on touche directement quand on fait grève – sur la question de l'organisation, sur celle de l'unité de tous les travailleurs, du privé comme du public, français ou immigrés, avec ou sans papiers, qu'il faut sans cesse consolider. Une unité qui se construit aussi dans les discussions pour combattre les idées qui aboutissent à opposer les uns aux autres, qui « mettent tout le monde dans le même sac », le « tous pourris », etc.
Cette bataille n'est pas terminée ; elle n'est qu'engagée et ceux d'en face ont également compris les évolutions en cours dans le mouvement social.
Deux réponses sont données : celle du grand débat et la vague de répression policière et judiciaire.

On « débat » avec les uns et on fait cogner sur les autres
Le « grand débat », ce sont des dizaines d'heures retransmises jour après jour en direct par des chaînes de télévision publique qui tournent à l'auto promotion du président. Il s'agit de monopoliser l'attention, de montrer qu'il y a, d'un côté, ceux qui acceptent de discuter et surtout d'écouter, et les autres, forcément minoritaires, qui passeraient leur temps à manifester. C'est une entreprise de division qui mobilise d'énormes moyens et qui vise à isoler ceux qui ont compris la manœuvre et refusent de la cautionner.
Mais derrière les sourires et la mise en scène de la proximité et de l'écoute présidentielle, il y a la réalité de l'ampleur de la répression policière et judiciaire, notamment le refus jusqu'aujourd'hui de bannir des armes qui blessent et mutilent, et la volonté de renforcer l'arsenal des moyens de contrôle et de répression.
Le message est clair : venir à une manifestation du samedi, c'est prendre le risque de se faire tirer dessus et d'être gravement blessé. Il s'agit aussi de mettre la question de la confrontation violente avec la police au centre de ces manifestations pour sortir les exigences sociales du champ des revendications.
Instruit par l'expérience de la succession de lois liberticides, « anti-casseurs », « anti-terroristes »… et de leurs conséquences en matière de restrictions des libertés démocratiques et de criminalisation de toutes les formes de contestation sociale, le mouvement syndical, le mouvement démocratique, a immédiatement réagi. L'interdiction de plusieurs types d'armes devient une exigence largement partagée, tout comme se développe la nécessité de défendre le droit de manifester, en l'exerçant.

Ça bouge aussi chez les jeunes
Beaucoup de jeunes des milieux populaires se sont retrouvés dans le cri de colère des gilets jaunes. L'exclusion, la galère, la pauvreté, ils savent ce que cela veut dire, car leurs parents les vivent au quotidien. Leur situation s'aggrave encore avec la réforme du lycée qui accentue les inégalités et remet en cause l'accès à l'enseignement supérieur pour tous. Dans les facs, c'est l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants étrangers qui a provoqué des mobilisations qui s'ajoutent à celles contre Parcoursup.
Le gouvernement fait la sourde oreille, pensant certainement que cette contestation restera diffuse. Mais avec l'appel de lycéens à se mobiliser chaque vendredi « pour le climat », à l'unisson avec ce qui se passe dans plusieurs pays du Nord de l'Europe, la situation peut évoluer rapidement et brusquement.
Autrement dit, si Macron et le gouvernement essaient de vendre la thèse de « la baisse des tensions », et s'ils pensent avoir « repris la main », la réalité sur le terrain est bien différente. Les foyers de contestation ne disparaissent pas, pour la bonne et simple raison que l'orientation de la politique néolibérale reste inchangée et qu'elle continue à frapper durement les travailleurs, les masses populaires au profit des actionnaires, des riches, des patrons. Et que les militants qui « n'ont rien lâché » sur le terrain de la lutte de classe, sont aujourd'hui confortés dans leurs convictions et dans leur capacité à entraîner les travailleurs.★

Les réunions publiques du 40e anniversaire

Samedi 16 mars
Strasbourg Hautepierre - 14h30
Centre Social et Culturel Le Galet
4 avenue Tolstoï 67200
Bourges - 14h30
Salle des fêtes de la Chancellerie
Rue Louise Michel

Samedi 23 mars
Grenoble MJC Abbaye
1 place de la Commune de 1871
Toulouse
Salle Ernest Renan
5 chemin d'Audibert 31200
(Ligne B - station Trois cocus)

Samedi 30 mars
Paris
Salle de l'Ageca
177 rue de Charonne 75011
(Métro Alexandre Dumas)

Abonnez-vous pour 3 numéros gratuits
Pour cela, il vous suffit de remplir ce bon et de nous le renvoyer à notre adresse nationale ou de le remettre à un de nos militants.
Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Adresse internet : .....
La Forge vous parviendra pendant trois mois gratuitement sous pli ouvert.

Tarifs d'abonnement pour la France
Pli ouvert (version papier) ..... 26 €
Version électronique (pdf) ..... 26 €
Pli fermé . . . . . 32 €
Abonnement avec **soutien** . . . . . 35 €
Chèque à l'ordre de : *Société En Avant*
15 cité Popincourt - 75011 Paris

Le « Grand débat »

Macron a pris en mains le « grand débat », multipliant les séances de débats publics de plusieurs heures, filmés et retransmis en direct. Les ministres, les élus, les militants du parti macronien, sont mobilisés pour démultiplier les débats dans toutes les villes. C'est une opération de grande ampleur qui a un véritable écho dans différentes couches sociales, notamment celles qui y voient une occasion un peu exceptionnelle d'exprimer leurs difficultés de vivre et leurs attentes. Les élus de tous bords se sont également emparés du débat, en organisant eux-mêmes, notamment dans les petites villes. Ils veulent se faire entendre des responsables politiques nationaux et régionaux qui y participent, de leurs concitoyens, et se faire l'écho des multiples difficultés qu'ils rencontrent. On entend toujours parler des services publics qui disparaissent, de la misère qui s'étend, des subventions qui vont toujours aux « pôles » économiques concentrés dans les villes, selon le schéma qui se reproduit partout et à tous les niveaux, à savoir celui d'une concentration des moyens qui obligent à des déplacements longs et coûteux. Internet n'y changera rien, car ce n'est pas un clic qui rompt l'isolement, qui fait venir le médecin, qui rouvre les magasins de proximité…

Pour les élus et responsables du parti LREM, c'est aussi une occasion de faire leurs « premières armes », pour se faire connaître. Beaucoup confondent « débat » et campagne électorale en vue des prochaines élections, notamment municipales.

Le mouvement des gilets jaunes est divisé sur l'attitude à avoir vis-à-vis de ces débats : si certains dénoncent l'opération d'enfumage, d'autres y participent. Ils sont souvent « noyés » dans la masse des intervenants qui les écoutent avec une sympathie qui ne se dément pas, mais avec, chez certains, une certaine condescendance. En réalité, ce grand débat n'est pas organisé pour celles et ceux qui ont occupé les ronds-points, qui manifestent le samedi, mais davantage pour la « majorité silencieuse » qui ne leur est pas hostile, mais qui veut à la fois être écoutée et que « cessent les violences ».

Macron et le gouvernement ont compris qu'ils devaient prendre davantage en compte le niveau « local » et les élus locaux. C'est une des critiques qui n'a cessé d'être portée depuis des mois, y compris dans les milieux favorables à la politique de Macron. Ce dernier a incontestablement réussi à reprendre la main sur le terrain de la communication et à canaliser les débats sur des thèmes généraux qui ne remettent pas en cause les grandes orientations néolibérales de sa politique.

Reste que la question se pose du résultat de tout cela. Beaucoup de personnes n'en attendent en réalité pas grand-chose, d'autant qu'elles voient un président qui ne ménage pas son énergie pour… expliquer sa politique, en se mettant plus au niveau de l'auditoire, sans revenir sur les axes néolibéraux qu'il revendique.

Le rétablissement de « l'ordre » passe par plus d'Etat policier

Les « actes » se succèdent – on en est au treizième – et les appels à démission de Macron se succèdent, mais tournent de plus en plus dans le vide. La dénonciation de la répression prend le pas sur les exigences sociales. Cette répression est massive : elle fait de multiples blessés, des estropiés et de multiples arrestations.

C'est en réalité la seule réponse du gouvernement, décidé à user le mouvement, à le « ritualiser » dans une confrontation violente. Macron, Philippe et Castaner ont fait passer une loi qui restreint davantage le droit de manifester. Ils ont repris un projet de loi déposé par la droite, pour renforcer les pouvoirs des préfets et du parquet en matière d'interdiction de manifester et de répression des manifestants. Cette loi, traitée rapidement au parlement, a provoqué des divisions au sein du parti majoritaire, ce qui n'a pas empêché son adoption. Ceci dit, la mobilisation des opposants à cette loi s'est élargie, pour preuve le nombre de prises de position des syndicats, partis politiques et associations. L'interdiction des armes utilisées par les policiers et gendarmes, notamment les « lanceurs de balles de défense » et des grenades contenant de l'explosif militaire, est devenue une exigence de plus en plus partagée.

Ne pas lâcher sur la mobilisation pour l'augmentation des salaires et des pensions

Dans ce contexte, il est important de soutenir les efforts faits par les syndicats de lutte pour organiser la grève pour l'augmentation des salaires dans le privé comme dans le public, des pensions, des minima sociaux, et d'appeler les secteurs des gilets jaunes à rejoindre cette mobilisation qui ne se limite évidemment pas à une seule journée de mobilisation. Le 5 février a été un premier pas dans ce sens.

Le patronat craint une extension du mouvement de contestation dans les entreprises, car, s'il a déjà lâché des augmentations, souvent sous forme de primes, il sait que la question du pouvoir d'achat est plus que jamais posée, d'autant que de nouvelles hausses de prix des produits de consommation sont annoncées et que la publication des profits des grands groupes continue à alimenter la colère des travailleurs.

Les questions environnementales

Que ce soit la question du changement climatique, la pollution liée aux pesticides ou la question du nucléaire et des déchets, les questions environnementales mobilisent de larges secteurs de la jeunesse, de la population de villes et des campagnes. Ce sont des questions sur lesquelles Macron ne se départit pas de la vision des lobbies de l'agrobusiness, du nucléaire et du secteur du transport routier. La mobilisation sur ces questions continue à se développer comme une lame de fond. Pour preuve l'écho grandissant qu'obtient l'appel à une grève tous les vendredis dans les lycées. Elle intervient aussi dans le contexte des mobilisations contre les réformes qui aggravent les inégalités et les difficultés pour les élèves des milieux populaires.

Le combat anti-impérialiste

Le mois de février est traditionnellement marqué par des mobilisations antifascistes et anti-impérialistes, autour notamment du 21 février (1). Cette année, la question du Venezuela est centrale, avec une grossière ingérence des puissances impérialistes qui suivent la position de l'impérialisme US qui prépare une intervention militaire pour renverser le régime élu et reprendre le contrôle économique de ce pays. Macron en est totalement complice.

Mais il y a aussi la politique de l'impérialisme français en Afrique qui se traduit par le soutien aux autocrates qui s'agrippent au pouvoir, contre leur peuple et par des interventions militaires, passées sous silence, comme celle qui vient d'avoir lieu au Tchad, en soutien à Idriss Deby, pièce essentielle de la politique militaire de l'impérialisme français en Afrique de l'Ouest et au Sahel (Barkhane).

Ces questions ne sont guère posées dans les différents mouvements : à nous de les faire prendre en compte plus largement. ★

(1) Les Nazis qui ont arrêté les 23 membres du groupe de résistants Manouchian, placardent une « affiche rouge » partout dans Paris. Ces résistants seront exécutés le 21 février. Cette date sera commémorée par la suite, notamment par le mouvement anti-impérialiste et anticolonialiste.

Une justice, aux ordres de l'exécutif, veut perquisitionner les locaux de Mediapart

Ordonnée par le parquet, elle visait à trouver les sources de ce média qui enquête et informe sur les multiples aspects de l'affaire Benalla et les liens entre Macron et cet individu. Pourquoi le parquet, dépendant hiérarchiquement du ministère, et pas un juge chargé de l'affaire Benalla ? Pourquoi vouloir perquisitionner un journal au nom de « l'atteinte à la vie privée », sans que personne n'ait déposé plainte à ce titre ? Il s'agit ni plus ni moins d'une tentative de remise en cause du secret des sources. Les responsables de Mediapart ont refusé ; ils ont raison et nous les assurons de notre soutien. ★

La tension entre Macron et les dirigeants de la coalition qui gouverne l'Italie depuis juin 2018 a pris une tournure incongrue, avec la décision du rappel de l'ambassadeur de France en poste à Rome, pour « consultation ». Les tensions n'ont cessé de s'accumuler autour de plusieurs dossiers : la politique d'immigration, le soutien aux forces libyennes, le projet de prise de contrôle des chantiers navals de St-Nazaire par le groupe italien Fincantieri, la liaison ferroviaire à grande vitesse entre Lyon et Turin Macron n'a cessé d'attaquer la coalition au pouvoir en Italie, mettant en scène une confrontation entre les forces du « populisme » et celles du « progressisme », dont il s'est érigé en porte-drapeau en vue des élections européennes. Bien évidemment, les dirigeants italiens n'ont pas manqué de lui répondre sur le même ton : cela va de la dénonciation de la politique coloniale de la France via le Franc CFA, au soutien au mouvement de contestation des gilets jaunes et une rencontre avec certains dirigeants qui veulent présenter une liste aux européennes.

Nous dénonçons sans équivoque le jeu malsain et réactionnaire auquel se livre Macron et son arrogance et son ingérence dans la vie politique italienne. Nous soutenons les forces qui luttent contre la politique réactionnaire de la coalition Ligue du Nord - Mouvement 5 étoiles. ★

Loi anti-casseurs

Le droit de manifester en danger

Face au mouvement des gilets jaunes, E. Philippe a répondu par la mise en chantier d'une nouvelle loi répressive contre les « manifestants violents », disant s'inspirer des mesures contre les hooligans dans les stades de foot.

Pour la faire passer en urgence, il procède à un léger recyclage du projet de loi que B. Retailleau, président du groupe LR, a déposé en juin 2018 contre les black blocs, texte adopté discrètement par le Sénat le 23 octobre (avant la première manif des gilets jaunes).

Cette loi a de fortes similitudes avec la loi anti-casseurs de 1970, largement combattue à l'époque, qui étendait les pouvoirs de la police afin de mieux réprimer les manifestants après Mai 68.

L'adoption par le Sénat d'un projet bridant les libertés démocratiques a été fraîchement accueilli, y compris au sein de LREM. Le gouvernement désireux de faire avaler la potion amère a introduit quelques modifications et le texte a été voté par l'Assemblée le 5 février, mais 50 députés LREM se sont abstenus.

L'une des dispositions les plus contestées concerne les interdictions individuelles de manifester.

Ainsi, cette interdiction pourra frapper toute personne qui « *constitue une menace d'une particulière gravité pour l'ordre public* » en raison de « *ses agissements* » lors de manifestations « *ayant donné lieu à des atteintes graves à l'intégrité physique des personnes ainsi que des dommages importants aux biens* » ou de « *la commission d'un acte violent à l'occasion de l'une de ces manifestations* ». Et pourront également être concernée des personnes qui n'ont pas déjà été interpellées ni condamnées pour de tels faits mais qui ont des liens avec les précédentes. Le gouvernement renforce ainsi la répression en autorisant les préfets à interdire les personnes concernées de manifester sur tout le territoire et pour une durée allant jusqu'à un mois. Seul bémol, la possibilité d'en être averti et de contester la décision devant un juge avant la date de la manifestation.

C'est un dispositif prédictif, suspicieux, qui vise de manière floue les participants à des manifestations précédentes, sans que rien n'ait été établi à leur encontre, ni aucune condamnation prononcée par la justice. A l'appréciation de l'administration (les préfets), bras armé du gouvernement, qui prive les juges de leur pouvoir, juges jusque-là seuls habilités à prononcer l'interdiction de manifester après instruction et jugement.

La fouille des véhicules et des bagages à proximité d'une manifestation sera autorisée, pour rechercher des armes ou « armes par destination ». Rappelons tout de même que des ouvriers se rendant à leur travail ont été gardés à vue, voire condamnés, parce qu'on a trouvé dans leur coffre leurs outils de travail de chantier ! D'autres parce que des protections pour la pratique sportive étaient dans leurs affaires…

Le drapeau du parti dans la manifestation du 29 janvier contre la loi scélérate au départ de St-Michel

Si le fichier des « casseurs » n'est pour l'instant pas retenu, il y a fichage des personnes interdites de manifestation. Lesdites fiches seront bien ajoutées au fichier des personnes recherchées, temporairement, dit le ministre… à vérifier.

Le « délit » de dissimulation du visage est aussi un point de crispation. Il est finalement bien inscrit dans le texte, avec de lourdes sanctions : « *dissimuler volontairement tout ou partie de son visage sans motif légitime* » sera sanctionné d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende. C'est la porte ouverte à tous les abus, le motif légitime étant à l'appréciation de la police et du juge !

Enfin, le texte cherche à imposer le remboursement des dégradations pendant les manifestions aux auteurs supposés des faits, même s'ils n'ont pas été condamnés par la justice pour ces faits, et si la preuve de leur implication est difficile à établir.

Ce texte, inquiétant pour les libertés démocratiques, n'est pourtant pas arrivé à sa forme définitive, puisqu'il doit repasser au Sénat en mars. Toutes les forces réactionnaires vont peser pour chercher à durcir la loi et la rapprocher plus encore du texte initial.

Il y aura débat pour réintroduire les périmètres de sécurité avant les manifs pour permettre au préfet d'ordonner des fouilles et palpations. Et sur le délit de dissimulation, certains voudraient aller encore plus loin.

Ce texte conçu sur une proposition de la droite, dans une situation de crise sociale importante en dit long sur les intérêts que défend le gouvernement Macron.

Une opposition s'est manifestée, bien consciente de la gravité des attaques. C'est tout le mouvement social qui est menacé et qui doit, aux côtés du mouvement démocratique, dénoncer et combattre cette nouvelle loi scélérate. ★

Interdiction des flash-ball et grenades explosives !

Des centaines de blessés, des dizaines gravement atteints, mutilés, mains arrachées, une vingtaine d'yeux crevés, mâchoires cassées, impacts incapacitants et lésions handicapantes à vie… tel est le bilan en cours de ces trois mois de manifestations appelées par les gilets jaunes. Face au mouvement social, après Sivens, pendant la loi Travail de 2016 et l'expulsion de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, la réponse de l'Etat est d'une extrême violence. La police est dotée d'armes dangereuses destinées à blesser et faire peur plus qu'à maintenir l'ordre. Cet arsenal a un coût humain extrêmement élevé, c'est le choix d'un système aux abois pour réprimer la contestation qui se met en travers de son chemin contre sa politique.

Et malgré l'opposition grandissante à l'utilisation de ces armes, le gouvernement persiste. Le 23 décembre, le ministère de l'Intérieur a initié une commande de nouveaux lanceurs de balles de défense (LBD 40) type Flash-ball. Il prévoit l'achat de 1 280 fusils avec un accord d'une durée de 4 ans. Selon les calculs du journal *Libération*, cela devrait se chiffrer à 2 millions d'euros au minimum. Dans la commande sont aussi prévus 270 lanceurs à 4 coups et 180 lanceurs à 6 coups qui pourraient être chargés avec les mêmes balles. C'est ce LBD 40 qui est mis en question dans les blessures graves, causant des fractures des os de la tête et des éborgnements de lycéens et de gilets jaunes.

En 1998, le chef du bureau des équipements du service central des CRS s'était opposé à l'utilisation du LBD 40 lors des manifestations : *« Symboliquement, en matière de maintien de l'ordre, cela signifie que l'on tire sur quelqu'un, alors que, depuis des années, on prend soin de tirer les grenades à 45 degrés sans viser les personnes en face. »*

Dans la panoplie, il y a aussi les grenades explosives GLI-F4 et GMD (grenade à main de désencerclement). La GLI-F4 contient un explosif très puissant, le TNT, et c'est elle qui est responsable des mains et pieds arrachés. Elle est destinée, selon le fabricant, à déstabiliser par un triple effet, lacrymogène, assourdissant et de souffle. Sa dangerosité est reconnue dans un rapport des gendarmes : *« l'onde de choc générée fragmente les tissus, les os et provoque des blessures très importantes dont la létalité dépend de la zone impactée »*.

Malgré son danger, le ministère de l'Intérieur va l'utiliser *« jusqu'à épuisement des stocks »* (on ne sait à combien se monte le stock). Elle sera remplacée par la GM2L, qui présente aussi un effet lacrymogène et assourdissant.

Pour les promoteurs et les fabricants de ces armes, elles seraient des armes anti-bavures, pour éviter le tir à balle réelle. En réalité, ce sont des armes destinées à réprimer par la violence et non à garantir le maintien de l'ordre. Elles sont susceptibles de tuer et destinée à mutiler au minimum. Elles sont liées à la militarisation de la police et de la répression intérieure. La France est le seul pays en Europe à utiliser des armes explosives lors de rassemblements.

L'indignation s'est largement exprimée, depuis le défenseur des droits jusqu'aux organisations de défense des droits de l'homme, des syndicats, des juristes et des soignants des victimes… La manifestation des Gilets jaunes, acte XII, était centrée sur la dénonciation de la répression et la solidarité avec les blessés *; plusieurs victimes* ont engagé des recours en justice.

Nous appelons à dénoncer cette répression criminelle et à renforcer les mobilisations pour obtenir l'interdiction effective de ces armes, LBD 40, GLI-F4. Manifester est un droit ! ★

Quelques liens qui développent l'information sur ce sujet :

https://alloplacebeauvau.mediapart.fr/doctrine/

https://desarmons.net/index.php/2019/01/09/les-blesses-eborgnes-par-les-forces-de-lordre-ne-le-sont-pas-par-accident/

https://www.lesinrocks.com/2016/05/29/actualite/violences-policieres-lobjectif-nest-plus-de-repousser-groupe-de-blesser-individus-11832511/

Niveau et conditions de vie

De plus en plus difficiles pour de plus en plus de monde

Paupérisation et « déclassement »

Le nombre de bénéficiaires de RSA approche les 2 millions. Il a légèrement baissé en 2016 et 2017, mais il est remonté en 2018 à 1,84 million. Le montant du RSA étant très bas, un bénéficiaire peut très rapidement changer de statut et devenir « travailleur pauvre ». D'où l'augmentation du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité réservée aux salariés percevant moins de 1,2 smic (1,5 smic depuis janvier 2019).

Au total, près de 9 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté (1 026 euros), soit 14 % de la population. Les chiffres sont en augmentation (+ 820 000 en dix ans) alors que jusqu'aux années 1980, la tendance avait toujours été à la baisse. Les prestations sociales, bien que malmenées, jouent encore un rôle important d'amortisseur, mais l'écart croît entre le bas et le milieu de l'échelle des revenus. Le nombre de personnes qui décrochent du niveau de vie des classes dites « moyennes » augmente : *« Ces milieux les plus modestes accèdent de moins en moins aux standards de vie, et en particulier de consommation, qui sont les plus courants. Cet écart est d'autant plus pesant que la valeur d'égalité constitue l'un des piliers de notre République d'un côté, et que la pression à consommer est énorme, de l'autre »* indique l'Observatoire des inégalités.

Face à une richesse insolente et à l'explosion des profits

A l'autre extrémité de l'échelle des revenus, les riches sont de plus en plus riches. La fortune cumulée des dix plus grandes fortunes françaises a été multipliée par 12 en vingt ans. 38 milliardaires recensés possèdent autant que 40 % de la population. Des PDG de grandes entreprises peuvent en un jour préempter l'équivalent du revenu annuel de la plupart de leurs salariés ou clients. En 2018, les cinq majors du pétrole mondial ont totalisé plus de 70 milliards d'euros de bénéfice. Que le baril de pétrole augmente ou baisse, ces pollueurs majeurs continuent à s'enrichir en toute impunité tandis que le gouvernement, par souci « d'écologie », se contente de suspendre pour six mois la hausse des taxes sur l'essence.

Le groupe Total, qui fait partie des « premiers de cordée », a annoncé, début février, des résultats nets en forte croissance, passant de 8,6 milliards d'euros en 2017 *à 11,4* milliards en 2018.

Dans l'automobile, qui absorbe une grande partie des revenus de ceux qui en sont totalement dépendant pour aller au travail et assurer la vie quotidienne, les chiffres de 2018 ne sont pas encore connus, mais en 2017, tant Peugeot que Renault avaient vu leurs bénéfices s'envoler de + 5 %.

La richesse de ces oligarques ne vient pas de nulle part. Elle est le résultat de l'exploitation capitaliste de millions de travailleurs. Dans un monde en crise où la concurrence est féroce, ils sanctuarisent leurs profits par les multiples biais, dont ceux que leur offre l'Etat à leur service : réductions d'effectifs et précarisation des emplois, intensification du travail, heures supplémentaires au moindre coût, primes « défiscalisées » et « désocialisées » ou prestations sociales plutôt qu'augmentation des salaires, réforme du code du travail pour faciliter les licenciements et réduire les moyens de se défendre collectivement, « aides » par dizaines de milliards…

Un certain nombre de hausses prévues au premier janvier ont été reportées pour tenter de désamorcer la colère.

Des hausses reportées, mais pas toutes !

Le gouvernement a annoncé avoir *« pris les mesures adéquates pour que les tarifs réglementés d'Engie n'augmentent pas jusqu'à la fin du mois de juin 2019 »*, il a provisoirement renoncé à une augmentation des taxes sur les produits pétroliers et au durcissement, donc à l'élévation du coût des contrôles techniques automobiles…,mais les sociétés d'autoroute privatisées, qui gavent les géants du BTP (+ 24 % de bénéfices en 2017) ont annoncé qu'elles maintenaient une hausse des tarifs de l'ordre de 1,8 à 1,9 %, *« en conformité avec les contrats entre l'Etat et les concessionnaires des autoroutes »*, s'empresse-t-on de nous préciser ! Pour se soigner aussi ce sera plus cher. Promettre, comme l'a fait Macron, le *« zéro reste à charge » tandis que les pressions budgétaires continuent à s'exercer pour réduire les dépenses de l'assurance maladie, cela signifiera* immanquablement une explosion des tarifs des mutuelles (hausses prévisionnelles entre + 2 % et + 4,5 %). ★

Non à la hausse de loyers et charges

Avec la loi de finances 2019, les loyers HLM sont revus à la hausse de 1,25 % au 1er janvier 2019.

En décembre 2017, le projet de loi de finances a supprimé 1,7 milliard de crédits pour l'APL et a diminué de 5 euros les APL à ceux qui y ont droit ! Pour compenser, le gouvernement a demandé aux organismes HLM de baisser leurs loyers en conséquence….

Dans le même temps, en octobre 2017, dans son interview sur *TF1*, Macron est revenu sur la baisse des APL et a rappelé qu'il « *demanderait un effort aux acteurs du logement qui, dans certains cas, "ont beaucoup d'argent"* » dixit la Cour des comptes. Il justifiera ainsi la baisse de crédits pour les APL et les aides à la pierre.

Le 12 juin 2018, la loi ELAN (Evolution du Logement de l'Aménagement et du Numérique) est adoptée par l'Assemblée nationale. Les parlementaires ont adopté un texte dangereux. Ainsi, la révision de la situation des locataires du parc social aura finalement lieu tous les trois ans et non plus tous les six ans : une volonté à peine masquée de pousser vers la sortie de plus en plus de locataires. Le texte voté ne présente également aucune garantie quant à la vente HLM dans les communes déjà carencées : les villes manquant de logement social pourront donc en vendre ! Les incohérences se multiplient dans ce projet de loi qui fait la part belle à la spéculation immobilière et aux grands propriétaires.

En décembre 2018, on apprend que, non content de prendre 5 euros dans le portefeuille des locataires les plus modestes depuis octobre 2017, le gouvernement ne revalorisera l'APL qu'à hauteur de 0,3 % en 2019, tandis que les loyers augmenteront, eux, de 1,25 %. Les locataires vont donc, à nouveau, perdre du pouvoir d'achat. Et, « *après avoir déjà réduit en 2018 le plafond des crédits budgétaires alloués à la mission "Cohésion des territoires" de 18,26 milliards d'euros à 17,22 milliards, il entend, selon les informations communiquées en juillet dernier par Bercy, proposer au Parlement d'abaisser ce plafond à 16,06 milliards d'euros, soit une nouvelle baisse de 1,16 milliard d'euros. » (Cf. Le Moniteur : BUDGET 2019)*.

Manifestation du DAL pour le droit au logement et contre les expulsions à Paris, le 19 mars 2018.

Comme prévu, le gouvernement poursuivra en 2019 sa baisse des dépenses pour le logement. Incluant cette baisse de 1,16 milliard d'euros. Cela signifie, pour 2019, une nouvelle baisse des aides à la pierre et des crédits pour l'APL, les organismes HLM doivent s'adapter ! ?

Strasbourg-Hautepierre

Face à cette situation, l'amicale CNL de Hautepierre a organisé le 2 février une diffusion de tracts sur le marché et fait signer la pétition contre la hausse des loyers et charges. Elle appelle les locataires à venir nombreux à la prochaine permanence de l'amicale où sera discutée la mobilisation à mettre en place. ★

Si l'Etat fait des économies dans son budget, les locataires HLM ne doivent pas en faire les frais.
Faisons payer les riches, les milliardaires
Un toit c'est un droit !

Enfance en danger, enfance abandonnée partout, en métropole comme dans l'outre-mer

Le 5 novembre dernier, les juges pour enfants du tribunal de Bobigny publiaient une tribune dans *Le Monde* et sur *France Inter* pour alerter l'opinion publique, et à travers elle les autorités, sur l'état de la protection de l'enfance en danger.
« *En Seine-Saint-Denis, des mineurs en détresse ne peuvent ainsi plus recevoir l'aide dont ils ont besoin, faute de moyens financiers alloués à la protection de l'enfance par le Conseil départemental, tributaire en partie des dotations de l'Etat.* »
Quelques semaines plus tard, c'est le journal *La Croix* qui, à son tour, publiait la tribune des dizaines de juges pour enfants de toute la France et de l'outre mer qui affirmaient que la situation décrite par les juges de Bobigny était la même partout.
Le 14 décembre, ce sont les éducatrices et éducateurs spécialisés, assistantes et assistants sociaux, psychologues, secrétaires, chefs de service du SIOAE 93, de l'Association vers la vie pour l'éducation des jeunes (AVVEJ), qui affirmaient publiquement soutenir eux aussi la tribune publiée par les juges pour enfants du tribunal de Bobigny.
Puis ce fut la diffusion, le 16 janvier, du magazine « Pièces à conviction » de France 3 qui enquêtait sur les structures d'accueil des mineurs placés ; sous le titre « Enfants placés, les sacrifiés de la République », le magazine révélait que, dans certains foyers, les enfants étaient maltraités, humiliés, violés…
Déjà, en février 2013, il y a donc plus de six ans maintenant, Le Monde publiait un long article intitulé « Le lent naufrage de la protection judiciaire de la jeunesse » où il pointait, à l'appui de nombreux témoignages, la désorganisation de cette administration.
La crise de la PJJ remonte, selon les syndicats, à 2008 et la révision générale des politiques publiques (RGPP). Une réforme « *conduite à toute vitesse, sans aucune concertation. Les directions départementales ont vu leurs compétences gestionnaires réduites, au profit des directions interrégionales, qui en ont subi les conséquences, sans moyens en personnel compétent et formé (…). Aujourd'hui c'est une institution fragilisée, orpheline de tout projet construit. La plupart des directeurs songent à partir, beaucoup l'ont fait* ». Et ce syndicaliste de conclure son analyse par cette phrase terrible : « *On a parfois plus dégradé les mineurs qu'autre chose. Dans certains endroits, la PJJ est une mère maltraitante.* »
Dans leur tribune, les juges pour enfants du tribunal de Bobigny mettaient en évidence les conséquences pour l'avenir de la société de la situation de pénurie qu'ils décrivaient : « *Nous sommes devenus les juges de mesures fictives, alors que les enjeux sont cruciaux pour la société de demain : des enfants mal protégés, ce seront davantage d'adultes vulnérables, de drames humains, de personnes sans abri et dans l'incapacité de travailler. Ce seront davantage de coûts sociaux, de prises en charge en psychiatrie, de majeurs à protéger et, ce n'est plus à prouver, davantage de passages à l'acte criminel.* »
Ces cris de détresse lancés par tous les personnels chargés de l'enfance en danger comme la situation de la protection judiciaire de la jeunesse seront-ils entendus et surtout suivi de mesures rapides qui répondent réellement aux besoins identifiés ?
Le premier ministre a nommé, vendredi 25 janvier, le député LRM, Adrien Taquet, secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance.
Si ce geste a été salué par un certain nombre de professionnels du secteur qui y ont vu une volonté politique de s'occuper de cette situation, beaucoup restent sceptiques. Depuis des années, la politique néolibérale menée par les gouvernements successifs a eu pour conséquences de laisser sur le bord de la route de plus en plus de monde, aggravant la misère économique, sociale, morale et répondant aux énormes problèmes sociaux qu'elle provoque par le durcissement de l'arsenal répressif. Cette politique n'a pas changé, Macron réaffirme même vouloir garder le cap…
Il va donc falloir transformer nos cris de détresse et de colère en mobilisation. ★

Actuellement, 341 000 mineurs font l'objet d'une mesure de protection de l'enfance en France (selon des chiffres de la fin de 2017), dont plus de la moitié sont placés en institution ou dans des familles d'accueil. Un quart des personnes sans domicile fixe sont d'anciens enfants placés.

Réforme de la justice : c'est toujours Non !

Présenté en avril 2018 par la garde des Sceaux, le projet de réforme de la Justice continue de mobiliser avocats, magistrats et greffiers. Mardi 15 janvier, ils organisaient une manifestation nationale à Paris. Neuf mois après la présentation du projet, l'opposition au texte est toujours aussi forte.
« *Nous affirmons notre opposition à un projet qui aura pour effet de dégrader les conditions dans laquelle la justice est rendue. A l'insuffisance des moyens de la justice française, le gouvernement répond par une logique de rationnement. Cette réforme sacrifie la qualité du débat judiciaire, l'accès de tous à la justice, les libertés individuelles et les droits de la défense dans une course aveugle à la productivité et aux économies d'échelle. Elle ne peut pas être adoptée en l'état, à marche forcée, au mépris de l'opposition des professionnels et des organisations de défense des droits, au moment même où un "grand débat national" est ouvert sur les questions de citoyenneté, du service public et de son organisation territoriale, en réponse aux mouvements sociaux qui secouent le pays.* » ★
Extrait du communiqué de l'intersyndicale des professionnels de justice.

(Cf. Notre article sur l'analyse de la réforme dans le numéro de décembre 2018 de notre journal.)

Manif contre la reforme de la justice le 15 janvier

Le 16 mars : mobilisation contre les violences policières et le racisme

Notre parti est signataire avec de nombreuses associations et forces politiques d'un appel à manifester à Paris, le 16 mars prochain, contre le racisme d'Etat et les violences policières.
Le texte de l'appel dénonce l'aggravation de la répression et précise :
« *Nous protesterons, contre la logique du capitalisme qui divise pour mieux régner et briser le tissu social, contre l'apologie de la haine de l'autre, contre le délit de solidarité, contre toutes les formes de discriminations qui privent leurs victimes de leurs droits à l'embauche, au logement, à la santé, à l'éducation.*
Nous protesterons contre l'impunité policière et pour la mémoire de celles et ceux morts sous les coups des violences policières.
Nous manifesterons pour le droit d'exister et de protester, pour le droit d'être ce que nous sommes et pour le droit d'exprimer publiquement nos opinions politiques.
Nous manifesterons pour construire une société égalitaire fondée sur la justice, la vérité et la dignité de chacun.e. »
La manifestation exprimera notamment les exigences suivantes :
- *Vérité et Justice pour toutes les victimes de violences policières et du système des frontières*
- *L'Interdiction de la Clé d'étranglement, du Pliage et du Plaquage ventral (Techniques d'immobilisation mortelles utilisées par la police) et des contrôles au faciès*
- *Le Retrait des LBD, des Flash-ball, de tous les types de grenades et du pistolet à impulsion électrique*.

Ce sont des revendications que nous avons déjà exprimées dans la rue le 22, puis le 29 janvier devant l'Assemblée nationale. Depuis, d'autres initiatives ont été prises pour dénoncer l'usage de ces armes par les forces de répression.
A l'heure où de multiples protestations s'élèvent contre l'utilisation par la police d'armes qui mutilent à vie des manifestants et alors que le front de l'opposition à la loi anti-casseurs se développe, y compris jusque dans les rangs de la majorité LREM, il nous semble important de continuer à marteler nos exigences et exprimer notre refus de voir limiter le droit de manifester. ★

Les stylos rouges : expression du malaise profond dans l'éducation nationale

Né fin décembre sur Facebook, ce mouvement a grandi comme une traînée de poudre. Plus de 67 000 personnes se sont inscrites sur le réseau.

A l'instar des « gilets jaunes » mais tout en s'en démarquant, le mouvement se veut horizontal, refusant une quelconque « hiérarchie ».

Alors, qui sont ces « stylos rouges » ? Il y a une grande diversité : enseignant.e.s, personnels administratifs, AED, AESH, tous personnels de l'éducation nationale. Le mouvement a élaboré un manifeste avec tout un panel de revendications dont la première est la revalorisation salariale. Rappelons que les enseignants sont parmi les plus mal payés de l'OCDE et que le gel des salaires dure depuis de nombreuses années. Il est à noter que parmi ceux se réclamant des « stylos rouges », il y a beaucoup de femmes notamment dans le 1er degré, parfois parents isolés et pour qui la vie quotidienne est particulièrement difficile.

Autre revendication mise en avant par les stylos rouges, celle des conditions de travail, pour l'exigence de la réduction des effectifs des classes. Là aussi, le nombre d'élèves par classe est parmi les plus élevés de l'OCDE.

Pour les autres revendications, elles concernent le refus de la précarité, le refus des réformes Blanquer sur le lycée et la réforme de la voie professionnelle… Bref, tout un tas de revendications partagées par les syndicats comme Sud Education, la Cgt Education ou la FSU. Le mouvement ne s'affirme d'ailleurs pas en opposition avec les syndicats, et ceux-ci ont rappelé souvent qu'ils partageaient ces revendications.

Mais ce mouvement cherche à mobiliser par l'intervention sur les réseaux sociaux et en recherchant des formes nouvelles de contestation. Jusqu'à présent, ces formes ont du mal à se concrétiser et les appels à AG ou rassemblements ont eu des succès très limités, sans rapport avec leur succès sur le Net…

Néanmoins, ce mouvement illustre le profond malaise, le sentiment de déclassement et d'absence de reconnaissance et de considération, particulièrement avec le ministre Blanquer, qui n'a que mépris pour les personnels. Il alimente ainsi la colère qui ne peut rester virtuelle pour gagner ! ★

6 février, action nationale des AVS et AESH

AESH 100 %nécessaire, 1000 % précaire ça suffit !

De Paris à Marseille, de Toulouse à Bordeaux, à l'appel d'une intersyndicale nationale, elles et ils ont crié « assez des salaires de misère et de la précarité », elles ont exigé un véritable statut et la reconnaissance de leur métier ! Des rassemblements, parfois avec manifestations, se sont tenus un peu partout.

Cette action a eu lieu alors que se tient une pseudo « concertation pour l›école inclusive ». Elles refusent les pistes envisagées par le ministère, à savoir un élargissement de leurs missions au périscolaire et à l'extra-scolaire. Au contraire, elles et ils veulent la reconnaissance de leur temps de travail invisible, de la pénibilité de leurs missions et une augmentation immédiate des salaires, pas d'un second employeur comme l'étudie le ministère. Ils et elles s'inquiètent aussi du renforcement de la mutualisation, ce qui peut aboutir à une dégradation des conditions de travail et peut nuire à un véritable accompagnement des élèves.

Les AESH sont bien déterminé.e.s à ne pas en rester là. Et cette action appelle des suites. ★

Réformes des lycées : l'opposition est forte

L'opposition aux réformes des lycées grandit et prend des formes multiples.

Alors que les DGH (dotations globales horaires) pour la rentrée de septembre 2019 arrivent dans les établissements, beaucoup d'enseignants, de parents ou d'élèves prennent conscience des dégâts produits par les réformes du Lycée général et technologique et du Lycée professionnel.

La contestation avait déjà commencé avec les lycéens qui se sont massivement mobilisés, mais ce mouvement naissant semble avoir été étouffé, maté, par une très violente répression. Nous avons tous en mémoire les images de Mantes-la-Jolie mais il y a eu aussi des manifestations très violemment réprimées, avec les mêmes méthodes que pour les gilets jaunes, des jeunes mis en garde à vue (y compris des gamins de 13 ans…), des conseils de discipline, des interdictions d'AG, ou même de réunions communes enseignants/parents… ; bref, tout a été fait pour faire taire les jeunes ! Mais ce mouvement a eu le mérite de bousculer les enseignants et ce, alors que pour la réforme du lycée, il y avait un certain fatalisme et défaitisme qui commençait à s'installer. C'est ainsi qu'à Toulouse, une grève départementale, le 11 décembre, était massivement suivie avec une très belle manifestation de plus de 3 000 personnes (moitié enseignants-moitié lycéens).

Puis les annonces des spécialités mises en place dans les établissements ont donné un nouveau coup d'accélérateur au mouvement, en particulier dans les établissements ruraux mal dotés. La réforme accroît la concurrence entre les établissements. La liberté de choix, qui est l'alibi principal de la réforme, n'est qu'un leurre, car les établissements n'auront pas forcément les spécialités souhaitées. Quant à la possibilité de poursuivre sa spécialité dans un autre établissement dans un « périmètre » raisonnable, c'est plutôt compliqué, voire illusoire en zone rurale. La mise en place du contrôle continu contribuera aussi à créer un Bac « maison ».

Cette réforme se conjugue avec celle de Parcoursup : elle permettra d›effectuer plus facilement le tri social. Elle a pour corollaire la concurrence : concurrence entre les établissements, concurrence entre les équipes pour obtenir les spécialités ou les moyens particuliers… Et, avec la diminution des heures de cours, la conséquence en sera des suppressions massives de postes…

Alors que les oppositions contre la réforme du lycée et du lycée professionnel étaient au départ séparées, la mobilisation de décembre les a faites se rejoindre, les deux réformes étant intimement liées, avec d›un côté la réforme bac pro qui vise à faire des élèves de simples exécutants et à barrer l›accès aux études supérieures d›un grand nombre d›élèves, de l›autre une réforme élitiste et sélective. Tout cela correspond à la bipolarisation des emplois et aux demandes des entreprises (personnels très qualifiés, d'une part, et personnels flexibles et avec des qualifications a minima, d'autre part).

Des collectifs se sont montés dans les établissements, avec parfois le soutien des syndicats et se sont donné différents moyens pour expliquer et mobiliser : lettres aux parents, réunions, actions médiatiques à la récréation, rétentions de notes, démissions de profs principaux, lettres au ministre, occupation des établissements le soir, voire toute la nuit… La grève du 24 janvier a été une nouvelle étape dans la mobilisation. Cette grève a été diversement suivie et il y a encore des difficultés à donner confiance dans une action de grève qui, pour être efficace et mettre un coup d'arrêt au gouvernement, ne pourra pas se limiter à une seule journée.

Le 5 février a été saisi comme une nouvelle étape de mobilisation, et les cortèges éducation étaient plutôt fournis, comme à Toulouse. A noter que la grève a été particulièrement suivie aussi dans certains collèges : en effet, on a pu constater que les DGH, pour faire passer la pilule de la réforme, donnent quelques moyens aux lycées et il est clair que « le pire est à venir ». Par contre, les collèges ne sont pas épargnés et paient le prix fort, avec des annonces de suppressions de classes et des annonces d'effectifs l'année prochaine de plus de 30 élèves par classe.

Dernier motif de colère, la loi Blanquer, dite « école de la confiance », dont l'article I vise à museler les enseignants : ceux ci s'exposeraient à des sanctions en cas de critique de leur institution sur les réseaux sociaux ! Blanquer a beau prétendre que les enseignants sont favorables à la réforme, il souffle un vent de révolte dans les lycées. ★

10 universités disent non à la hausse des frais d'inscription pour les étudiants étrangers

En novembre dernier, Édouard Philippe avait en effet annoncé que les frais d'inscription pour les étudiants extra-européens allaient passer dès la rentrée prochaine de 170 et 243 euros à 2 770 et 3 770 euros respectivement pour la licence et le master. (Cf. l'article de l'UJR dans *La Forge* de décembre)

Cette mesure a reçu les fins de non-recevoir de plusieurs universités. Au 23 janvier, l'université de Clermont-Auvergne, Rennes II, Toulouse II, Aix-Marseille, Angers, Le Mans, Poitiers, Nanterre, Lyon II et Caen, l'ont annoncé. Cela représente pour l'instant 15 % des 67 universités françaises. D'autres établissements comme celui de Franche Comté, Bordeaux, Limoges, La Rochelle ou Grenoble-Alpes, ont eux aussi fait savoir leurs réserves face à cette mesure.

Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, a insisté devant le Sénat le 16 janvier dernier sur « le devoir d'obéissance et le devoir de loyauté » de « tout fonctionnaire » vis-à-vis de son ministère de tutelle. « En tant qu'opérateurs de l'État et fonctionnaires d'État, il est évidemment très important qu'ils portent les politiques publiques décidées par l'État » a-t-elle précisé.

Une menace à peine voilée !

Les salaires, une exigence qu'il ne faut pas lâcher !

Ce 5 février 2019, les rues des principales villes du pays ont repris des couleurs. Le rouge de la CGT était largement de mise dans quelque 200 cortèges, souvent organisés en intersyndicale, avec la participation d'une frange conséquente de gilets jaunes.

Cette mobilisation a été un vrai succès, outre le nombre (à l'identique de la manifestation de rentrée du 9 octobre 2018) et ce, un jour de semaine, elle a permis l'expression d'une certaine unité (qui est encore à parfaire) face non seulement au gouvernement mais aussi face au patronat, tout particulièrement en ce qui concerne le pouvoir d'achat, cible des cortèges syndicaux.

Les mots d'ordre : « De l'argent pour les salaires, pour les chômeurs et les retraites… pas pour les actionnaires et pas pour faire la guerre… De l'argent pour se loger, pour se soigner, pour étudier… pas pour les actionnaires et pas pour faire la guerre » ont été scandés par des Unions locales ou des Unions départementales, notamment dans la manifestation parisienne.

Une crise du pouvoir d'achat

« *A l'origine, cette crise est d'abord une crise sur le pouvoir d'achat, donc il faut répondre sur le pouvoir d'achat.* » Ce n'est pas P. Martinez qui le dit, c'est C. Jacob, homme de droite s'il en est un, patron des députés Les Républicains.

Les différences annonces faites par E. Macron revenant sur certaines dispositions prises pour ponctionner le pouvoir d'achat des travailleurs et des retraités afin d'essayer ainsi d'enrayer la contestation n'y ont rien fait. Tout le monde a compris l'entourloupe et la mobilisation se poursuit.

Et comme si de rien n'était, les prix de produits de première nécessité augmentent du fait de la loi votée par l'actuelle majorité parlementaire le 2 octobre 2018, les péages autoroutiers en moyenne de quasi 2 % en concertation avec les Vinci et les autres sociétés comme Eiffage, SANEF… et une nouvelle hausse de plusieurs pour cents est à venir concernant les tarifs de l'électricité… Alors que les profits du CAC 40 s'envolent et que les actionnaires croulent sous les milliards de dividendes.

Autrement dit, pour le pouvoir d'achat, rien ne se règle et cela va en s'aggravant.

La politique d'E. Macron et de son gouvernement n'est pas simplement une politique au service des riches. Elle est d'abord et avant tout une politique au service du patronat pour lui permettre de conforter et d'accroître son taux de profit en piochant directement dans la poche des travailleurs et des retraités. Une politique qui arrose ces messieurs du CAC 40 à coup de milliards d'euros sous forme d'allègements de cotisations de toutes sortes, d'aides et de subventions diverses (plus de 200 milliards par an), y compris en se substituant aux patrons pour soi-disant augmenter le SMIC !

Dans les entreprises, sur les salaires, il faut arriver à faire reculer le patronat

Si la journée de mobilisation du 5 février a été un succès n'oublions pas que la CGT l'avait vu initialement comme « une grève carrée de 24h, une journée d'économie morte ».

Il y a bien eu, dans certains secteurs, des mouvements de grève (fonction publique, transport, et dans certaines entreprises privées…) mais chacun le reconnaîtra, nous sommes encore loin du compte.

Certes, à coup de prime Macron, le patronat manœuvre, tente d'acheter la paix sociale. Mais avec ou sans prime, la réalité salariale ramenée à ce qu'il est nécessaire pour vivre dans notre société ne fait vraiment pas le compte. Ces primes et autres « aides à l'emploi » étant par ailleurs aussi la preuve du lourd déficit en matière salariale.

« *Dans les cahiers de doléances mis à disposition en décembre par 5000 communes rurales, la préoccupation du pouvoir d'achat est arrivée en tête, devant l'injustice fiscale et la diminution des services publics* » vient d'écrire le journal *Le Monde* du 8 février.

Nul doute que le contexte pour faire grandir la mobilisation pour l'augmentation des salaires n'a jamais été aussi favorable depuis longtemps. Un maximum d'effort syndical est à consacrer à la question, en partant d'abord des revendications qui s'expriment sur le sujet au sein de l'entreprise, du service ou sur le secteur, ou en les suscitant.

E. Macron et son gouvernement sont aux prises avec leur « grand débat », les patrons font le gros dos, pour certains lâchent un peu de lest, espérant que l'orage finisse par passer au-dessus de leurs têtes, mais la crise en matière de pouvoir d'achat s'approfondit toujours plus. C'est le moment d'y aller ! ★

Les salaires, enjeux de la crise sociale en cours

C'est au lendemain des manifestations des gilets jaunes des 1er et 8 décembre qui avaient été particulièrement violentes, notamment à Paris, qu'E. Macron est sorti de son silence pour déclarer, le 10 décembre, « *l'état d'urgence économique et social* » ! S'en est suivi un certain nombre d'annonces en faveur du pouvoir d'achat des salariés et des retraités pour « *qu'on puisse vivre mieux de son travail dès le début de l'année prochaine (2019)* ».

L'urgence politique pour tenter de calmer la colère populaire obligea le gouvernement à faire voter la loi « portant mesures d'urgence économique et sociale » dès le jeudi 20 décembre par l'Assemblée nationale et dès le lendemain en des termes identiques par le Sénat. D'après les commentateurs, jamais une loi n'avait été votée aussi rapidement !

E. Macron s'était notamment prononcé pour que « *le salaire d'un travailleur au SMIC augmente de 100 euros par mois dès 2019 sans qu'il en coûte un euro de plus pour l'employeur* » et *pour « demander aux employeurs qui le peuvent de verser une prime de fin d'année à leurs employés* ».

Dans notre journal du mois de décembre, nous avons décortiqué le montage de cette soi-disant « revalorisation » du SMIC de 100 € !

Beaucoup de com !

Quant à la prime de fin d'année versée par les « employeurs qui le peuvent », qui a été rapidement rebaptisée prime de 1 000 €, elle n'avait de 1 000 € que le nom. Il fallait comprendre que, pour être défiscalisée et désocialisée (exempte de cotisations sociales salariées et patronales et non soumise à impôt), elle ne devait pas dépasser 1 000 € !

Dans les faits, peu de salariés toucheront les 1 000 € annoncés. A part l'Oréal ou Kering qui annoncent qu'ils verseront les 1 000 € à tous leurs salariés et Total qui, invoquant ses bons résultats, versera 1 500 €, pour la grande majorité des entreprises qui la verseront, cette prime ira de 200 € à 500 € en moyenne. Pour ne prendre que deux exemples, Carrefour et Casino en resteront à 200 €.

Le patronat à la rescousse

C'est le PDG d'Orange (près de 100 000 salariés en France), S. Richard, qui, le premier, a publiquement, le 6 décembre lors d'une interview à *France info*, déclaré face à la mobilisation des gilets jaunes : « *il va falloir qu'on lâche du lest* » ! Et c'est la droite, en l'occurrence Xavier Bertrand, président (LR) de la région des Hauts-de-France et l'hyper libérale Sophie de Menthon, présidente de l'association patronale Ethic, qui souffleront cette idée de prime désocialisée et défiscalisée à E. Macron et à E. Philippe.

Cette prime, comme celle de la fausse augmentation du SMIC, doit donc d'abord être comprise comme étant une réponse urgente d'une partie du patronat pour tenter d'endiguer le développement de la contestation sociale avant qu'elle ne quitte les ronds-points et aille contaminer les entreprises.

D'autre part, un certain nombre de patrons qui avaient décidé de toute façon de verser une prime de fin d'année à leurs salariés, ont pu le faire mais exonéré de « charges sociales » (« la bonne surprise » !) et sans que celle-ci soit fiscalisée.

Sans compter avec le fait, dans le cas où elle était versée avec la paie de janvier, qu'elle allait masquer le premier mois du prélèvement de l'impôt à la source. Comme l'a dit un patron : *« ça peut faire passer la pilule »*.

Cette prime, versée unilatéralement par les patrons et qui peut être encore versée jusqu'au 31 mars, a pris de cours nombre de syndicalistes peu habitués, et pour cause, à des gestes de ce type alors qu'ils ne demandaient rien, si ce n'est dans le cadre des négociations annuelles obligatoires (NAO).

Une prime « politique »

Comment s'en revendiquer alors qu'elle est nette de toute cotisation sociale et patronale et défiscalisée ? Que chacun sait pertinemment que derrière ce principe du net payé équivalent au brut (pour faire court) est la marque de cette politique néolibérale en matière de protection sociale et de retraite qui cherche à affaiblir la sécurité sociale (que l'on retrouve aussi avec les heures supplémentaires défiscalisées et « non chargées »).

Mais en même temps, même si son montant est limitée comme nous l'avons vu et son principe aux antipodes des conceptions syndicales, elle n'a rien de virtuel. Son attribution sonnante et trébuchante, voire les discussions autour de son montant, n'ont pas aidé pour mobiliser les travailleurs, notamment dans l'appel à la grève du 5 février.

Elle a été conçue aussi pour ça.

Mais c'est aussi une réponse politique à court terme qui ne peut en aucun cas répondre aux exigences des travailleurs en ce qui concerne l'augmentation des salaires. ★

Un tournant pour le syndicalisme à la RATP

Pour la première fois dans l'histoire sociale de la Ratp, il a fallu un deuxième tour pour les élections professionnelles afin de mettre en place les institutions de personnel. En effet, à l'issue du premier tour qui s'est tenu du 22 au 29 novembre, le taux de participation n'était que de 45,13 % des votants, soit quasiment 55 % d'abstention sur les 45 000 électeurs appelés aux urnes.

La mise en place des ordonnances Macron

Très tôt, le 1er mars 2018, les organisations syndicales CGT, UNSA et la CFE-CGC ont signé le protocole d'accord pré-électoral définissant la nouvelle architecture des instances représentatives du personnel et l'organisation des élections. Comme dans d'autres entreprises, avec les ordonnances Macron, les anciennes instances représentatives du personnel étaient refondues avec la mise en place de 15 CSE. Le nombre d'élus du personnel était divisé par trois. Et pour la première fois à la RATP, les travailleurs allaient voter par voie électronique. Avec cette particularité, toute singulière, où chaque électeur, pour valider son vote, devait composer le montant de son salaire. (?!). Le vote électronique et cette surprenante disposition ainsi que bien d'autres tracasseries n'ont pas vraiment contribué à une participation optimum à ce premier tour.

Mais il ne faut pas se tromper dans l'analyse

Par-delà ces difficultés, les résultats du premier tour montrent un déficit de 2000 voix pour la CGT par rapport au scrutin de 2014. Et ces voix qui manquent, globalement, ne se sont pas reportées sur les autres listes. C'est donc une perte sèche pour la CGT. Elle explique en grande partie la nécessité d'un deuxième tour. Dans le métro et le RER, la CGT passe de 32 % des voix en 2014 à 20 % des voix en 2018 ! Mais l'organisation syndicale arrive néanmoins à maintenir relativement le score global qu'elle avait fait en 2014 au 1er tour. 30,43 % des voix en 2014, 30,11 % en 2018.

Par contre, elle n'arrive pas à contenir la progression de l'UNSA qui, avec une augmentation de 7,06 % et 16 voix de plus passe devant la CGT et devient la première organisation syndicale représentative à la RATP. Cela ne sera pas sans conséquence pour les travailleurs, comme aussi pour les usagers des transports en Ile de France.

Autre enseignement de ce scrutin : SUD, 4e organisation syndicale en 2014, passe en dessous de la barre des 10 % et n'est plus représentative. Avec la CGT et l'UNSA, ne reste plus que la CFE-CGC comme troisième organisation syndicale représentative au niveau de l'entreprise.

L'UNSA et la CFE-CGC ont donc maintenant toute l'attitude pour signer des accords d'entreprise puisque mathématiquement, elles représentent plus de 50 % des voix des travailleurs qui se sont exprimés. L'UNSA, qui a conduit toute sa campagne électorale sur le thème de la négociation pour préserver les « avantages » qu'auraient encore les travailleurs de la RATP, a déjà indiqué qu'elle jouera la carte de la concertation avec la direction, notamment dans la perspective de la mise en place de la concurrence pour le réseau bus de la RATP qui va intervenir en 2024, secteur qui représente à lui seul un tiers des effectifs de l'entreprise et qui est essentiel pour des centaines de milliers de franciliens.

Ces élections à la RATP renvoient à celles qui viennent d'avoir lieu aussi à la SNCF. Si la SNCF, du point de vue des effectifs, est trois fois plus importante que la RATP, les deux entreprises sont des entreprises de transport où les travailleurs sont de qualification et de formation de niveau similaire et où existe encore une forte et ancienne culture de présence syndicale. Toutes les deux sont dites de « service public », et aujourd'hui confrontées à la même politique visant à leur démantèlement.

Comparaison n'est peut-être pas raison, mais…

Le fait que le gouvernement ait réussi à passer en force son « pacte ferroviaire » alors que l'ensemble des syndicats de la SNCF avait appelé à une grève de trois mois ne les a pas pour autant affaibli électoralement. En particulier ceux qui étaient à la pointe de la lutte, comme l'était la CGT (Cf. *La Forge* de décembre 2018). Force est de constater que la CGT/RATP est restée assez distante de cette bataille pour la défense du service public ferroviaire qui avait pourtant un impact au niveau régional. Certaines sections syndicales de la CGT/RATP ont par contre fait l'effort de s'y impliquer. Mais trop peu. Logique qu'en laissant libre le champ de la lutte de classe, ce sont les syndicats les plus réformistes qui finissent par marquer des points. ★

Correspondance cellule 2e Congrès

Prime d'activité

Les CAF explosent, les travailleurs pauvres restent pauvres !

« *Un grand merci aux agents des CAF qui ont fait un travail exceptionnel ces dernières semaines.* »

Agnès Buzin frôle la provocation en envoyant ce « tweet » au lendemain de deux journées de grève sur les salaires (point d'indice gelé depuis 2010), l'emploi (2100 suppressions de postes prévues d'ici à 2022) et les conditions de travail. Alors que l'année 2019 avait déjà été annoncée aux personnels comme une année particulièrement rude avec la mise en place de la réforme des aides au logement, les CAF ont été mises en demeure, courant décembre, de réussir sans retard l'opération prime d'activité. La revalorisation de sa bonification, qui n'a bien sûr rien à voir avec une augmentation du SMIC, a été avancée au 1er janvier 2019 (paiements au 5 février). Résultat, alors que les débuts d'année – période de renouvellement des droits – sont déjà traditionnellement des périodes critiques, les CAF ont, cette année, été prises d'assaut par tous ceux qui ont voulu vérifier s'ils auraient droit à la prime : affluence record dans les accueils et les plates-formes téléphoniques, explosion du nombre de demandes de prime… Chaque caisse s'est organisée comme elle l'a pu : en recrutant en CDD des agents d'accueil formés à la va-vite pour aider les allocataires à faire leur demande en ligne, en mobilisant en interne tous les secteurs pour aller renforcer les accueils et en donnant priorité absolue au traitement de la prime sur tous les autres dossiers.

Réponse tronquée aux urgences sociales, cette prime qui vient compléter des salaires minables en épargnant les employeurs a signifié pour les salariés des CAF une surcharge de travail qui pousse vers l'épuisement professionnel certains d'entre eux. La hausse du SMIC, de l'ensemble des salaires et des allocations et prestations sociales, l'arrêt de l'hémorragie dans les effectifs des services publics et sociaux sont des revendications que personnels et allocataires peuvent porter ensemble. ★

Inde

200 millions de travailleurs se dressent pour dire assez !

Les camarades organisés autour de la revue *Revolutionary Democracy* nous ont fait parvenir le texte du secrétaire général du **NTUI** (Nouveau Syndicat d'Initiative), principal syndicat à avoir appelé à la grève générale, texte dont nous publions des extraits.

Pendant deux jours, les 8 et 9 janvier derniers, la grève générale a été la riposte de la classe ouvrière et des travailleurs à un gouvernement en faillite sur tous les plans. Destruction de plus de postes de travail qu'il ne s'en crée, inflation galopante sur tous les produits de première nécessité, désertification agricole et émigration massive vers les villes, attaques contre la santé publique, contre les contrats de travail à temps plein au profit de contrats précaires, acceptation des abus sexuels y compris dans les institutions publiques et encouragement à la haine et à l'intolérance à l'égard des secteurs historiquement discriminés, attaques contre les libertés d'association et particulièrement contre les syndicats. Face à tout cela, *« la grève générale est la meilleure façon de dire ASSEZ ! »*.

Malgré les conditions brutales d'exploitation, les contrats précaires et les risques de tous genres, les travailleurs ont suivi massivement l'appel du NTUI dans les régions nord-est et sud du pays. La grève a été forte surtout dans le secteur privé (plantations de thé, centrales électriques) et particulièrement dans des multinationales, où les travailleurs ont eu à affronter les pires attaques contre leur droit de s'organiser, comme chez Hyundai, Novartis, Knorr, Sanofi, Valeo, H&M, etc., et la répression de la part des entreprises et de la police.

Pour la première dans l'histoire syndicale du pays, la grève a été également l'objet d'attaques frontales d'un syndicat (le BMS), lié au principal parti d'extrême droite (RSS). Ceci au motif que cette grève avait « des motivations politiques ». Le communiqué du NTUI poursuit : *« Bien entendu, il est évident qu'une grève générale est une action politique de la classe ouvrière. C'est une lutte pour un salaire minimum juste et une santé universelle ; c'est, et ce sera toujours, une lutte contre les bénéfices des entreprises et contre l'augmentation des inégalités. »* Par ailleurs cette grève générale est un pas pour *« conserver l'unité de la classe ouvrière dans sa lutte permanente contre le capitalisme »*.

Nous exprimons notre solidarité avec les travailleurs d'Inde et dénonçons la répression exercée par les entreprises, notamment françaises. ★

Marches pour le climat

Depuis quelques mois, des « marches pour le climat » rassemblent régulièrement plusieurs dizaines de milliers de personnes, et notamment des jeunes, lycéens et étudiants, en France mais aussi en Belgique et dans plusieurs autres pays (Australie, Etats-Unis, Canada, Belgique, Pays-Bas, Allemagne ou encore Suisse).
Vendredi 8 février, des étudiants de Jussieu ont décidé, comme leurs homologues à l'étranger, de sécher les cours chaque semaine le vendredi pour descendre dans la rue et réclamer aux autorités des mesures immédiates pour lutter contre le dérèglement climatique. Il faut des actions contre les « *vrais responsables, notamment les multinationales* », a confié une militante au journal *Le Monde*. *« Il faut arrêter de faire porter la responsabilité aux gens, alors que le problème, c'est le système. »* ★

L'interdiction du glyphosate… attendra

C'était une promesse du président Macron : le glyphosate, cet herbicide de Monsanto, (aujourd'hui racheté par Bayer) serait supprimé en France d'ici trois ans, c'est-à-dire à l'horizon 2021. Ce produit, dont plusieurs études ont montré qu'il était très probablement à l'origine de cancers, est utilisé massivement depuis des décennies par l'agrobusiness et notamment par les grands céréaliers, mais aussi par d'autres agriculteurs dans notre pays comme très largement dans le monde.

Une première alerte

Au printemps 2018, un certain nombre de députés, dont deux députés LREM, avaient voulu inscrire dans la loi agriculture et alimentation alors en débat à l'Assemblée, l'interdiction du glyphosate. Or, tout a été fait à ce moment-là par les proches du président et du gouvernement pour les en dissuader. La parole du président ne serait elle pas un gage suffisant ? Face à un tel argument (et comme l'a montré l'enquête de l'émission d'*Envoyé spécial* du mois de janvier, des « pressions amicales ») les deux députés de la majorité ont battu en retraite… mais ils ont affirmé face aux journalistes avoir toute confiance dans la parole du président.
Las, la parole du président… a changé ! Devant quelque 250 personnes réunies à Bourg-de-Péage dans le cadre du « Grand débat », E. Macron vient de déclarer : « *Est-ce qu'on peut dire, il n'y aura plus du tout de glyphosate dans trois ans ? Impossible. Je ne vais pas vous mentir, ce n'est pas vrai. […] Si je vous disais ça, je tue complètement certaines filières*». »
En juillet 2018, Nicolas Hulot, le chevalier blanc de l'écologie, une des personnalités appréciée des Français que Macron avait réussie à rallier à son projet de LREM, quittait le gouvernement, lassé sans doute des reniements successifs qu'il avait dû accepter sur le terrain de la défense de l'environnement. La puissance des lobbies (ceux de l'agrobusiness, des chasseurs,…) et l'oreille plus qu'attentive du gouvernement à leurs arguments, – et particulièrement celle du ministre de l'agriculture –, ont eu raison de sa « bonne volonté ».
A propos du glyphosate et en réponse à un apiculteur dans ce même débat, Macron ajoutait : « *Il a été montré qu'il y avait des doutes. Il n'y a aucun rapport indépendant ou pas indépendant qui a montré que c'était mortel* ». Effectivement, on peut développer un cancer de la prostate lié au glyphosate et ne pas mourir immédiatement !
C'est également dans le cadre du « grand débat » et d'une réunion à l'Elysée où Macron avait convié les élus d'outre-mer qu'il a fait une autre déclaration, cette fois à propos du chlordécone : « *Il ne faut pas dire que ce pesticide est cancérigène (…) parce qu'on dit quelque chose qui n'est pas vrai et qui alimente les peurs* ». L'Elysée a tenté d'éteindre la polémique que ces propos ont soulevée, notamment chez les scientifiques. Récusant tout *« retour en arrière »* et plaidant un *« malentendu »*, les services de communication de l'Elysée ont expliqué au journal *Le Monde* : *« Le président n'a jamais dit que le chlordécone n'était pas cancérigène. Quand il dit : "Il ne faut pas dire que c'est cancérigène", c'est une façon de dire : "On ne peut pas se contenter de dire que c'est cancérigène, il faut aussi agir". »* La quasi-totalité des Guadeloupéens et des Martiniquais contaminés par ce pesticide ultra-toxique, utilisé massivement de 1972 à 1993 dans les bananeraies, auront sûrement appréciés cette explication de texte. (Voir notre article à ce sujet dans *La Forge* d'octobre 2018.) ★

Le nucléaire, solution contre le réchauffement climatique ?

En réponse aux manifestations qui se développent contre le réchauffement climatique, pour exiger des gouvernements qu'ils prennent des décisions politiques en faveur d'une baisse des émissions de gaz à effet de serre, les lobbies du nucléaire ont cru pouvoir revenir à la charge, arguant du fait que l'industrie nucléaire était l'industrie la moins polluante de toutes. François de Rugy, ministre de la transition écologique et solidaire et ex-membre d'Europe Ecologie-Les Verts, leur donne raison. Il a récemment multiplié les signes positifs à l'égard de la filière, déclarant notamment : *« Nous considérons que dans la production d'électricité, en France, et sans doute en Europe et dans le monde, le nucléaire peut jouer un rôle, puisqu'il présente une production totalement décarbonée »*.
Cette déclaration a été faite en présence du ministre de l'économie Bruno Le Maire devant un aréopage des responsables industriels de la filière, à l'occasion de la signature, lundi 28 janvier, d'un contrat stratégique avec le gouvernement, qui prend des engagements en matière de formation, de recherche et développement et de basculement au numérique.
Rappelons que dans son programme à la primaire de la gauche, en 2017, F. de Rugy défendait une sortie progressive du nucléaire et un passage au 100 % d'énergies renouvelables en 2050. Il semblerait que sa promotion du perchoir de l'Assemblée à Ministre d'Etat lui a fait perdre un peu la mémoire !
Plus sérieusement, et même si on reste dans la logique des pro-nucléaires, la production d'électricité d'origine nucléaire à l'échelle mondiale est aujourd'hui très secondaire mais très concentrée dans certains pays, dont la France. Pour qu'elle pèse de façon significative dans l'équation énergie/climat, il faudrait des milliers de nouveaux réacteurs sur le globe. Une perspective irréaliste, aussi bien sur le plan économique que technique ou géopolitique… et non sans dommages collatéraux !
Défendre l'industrie nucléaire en réponse au réchauffement climatique, c'est « oublier » les milliards d'euros mobilisés pour cette industrie au détriment d'autres sources moins polluantes et les risques immenses qu'elle fait peser sur les populations (Tchernobyl, Fukushima). Sans parler de la question des déchets qu'elle produit et dont on ne sait que faire ! Greenpeace, dans un récent rapport, alerte sur la crise mondiale des déchets nucléaires. En 1959, un scientifique américain déclarait déjà *: « leur toxicité, à la fois radioactive et chimique est de loin supérieure à celle de n'importe quel matériau industriel »*. Et ce sont des déchets dont sont responsables les grands Etats, mais qui pèsent sur tous les Etats et sur un très long terme.
Les chiffres de 2011 donnaient 2,3 milliards de tonnes de résidus radioactifs dans le monde, dont un tiers en Afrique du Sud. En France, les chiffres sont de 1,5 million de M^3 de déchets que nous ne savons pas retraiter ; la seule solution envisagée, solution très contestable et contestée, est de les enfouir dans le sol (Cf. projet Cigeo de Bure qui a donné lieu à plusieurs articles dans notre journal).
Beau cadeau fait aux générations futures ! ★

40 ANS du PCOF

Le PCOF, un parti communiste, marxiste-léniniste, donc internationaliste !

Les principes de l'internationalisme prolétarien

« Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! ». Ce n'est pas un hasard si c'est avec ce mot d'ordre que se conclut le *Manifeste du parti communiste*. Il découle de l'analyse que Marx et Engels font de l'émergence de la grande industrie capitaliste : *« Poussée par des besoins de débouchés toujours nouveaux, la bourgeoisie envahit le globe entier. Il lui faut absolument s'implanter partout, exploiter partout, établir partout des relations. »* Dès lors, le développement du capitalisme allait immanquablement être associé au pillage colonial. Quelques décennies plus tard, l'impérialisme défini par Lénine comme le « stade suprême du capitalisme » allait pousser à son paroxysme deux phénomènes : la domination de l'ensemble du marché mondial par de puissants cartels internationaux et le partage territorial du monde entre grandes puissances. La concurrence entre monopoles devient alors de plus en plus violente et débouche inévitablement sur des guerres impérialistes de repartage. C'est dans ce contexte que le « marxisme-léninisme » s'est détaché du réformisme social-démocrate et du social-chauvinisme : tandis que les leaders de la IIe Internationale s'engluaient dans la défense de leur propre impérialisme, l'internationalisme prolétarien devint un point de démarcation pour les partis ralliant la IIIe Internationale.
L'internationalisme prolétarien devint la marque de ralliement des partis regroupés dans la IIIe Internationale. Il part du principe que le front ouvrier contre le capital, indispensable pour venir à bout de la bourgeoisie, a forcément une dimension internationale et considère que le mouvement prolétarien dans les pays développés et le mouvement de libération nationale dans les pays dominés et les colonies doivent se rejoindre dans un front commun de la classe ouvrière et des peuples contre l'impérialisme. Fort de ces principes, le PCOF a fait de l'internationalisme prolétarien un élément constitutif de son programme et de ses statuts et il met en application ce principe dans tout son travail depuis sa création.

La dénonciation de l'impérialisme français

Dans les années 1970, un des premiers combats idéologiques mené par les camarades qui allaient fonder l'ORPCF puis le PCOF fut la démarcation d'avec le maoïsme. Alors que la « Théorie des trois mondes » prônait l'alliance du « tiers-monde » et du « second monde » (les pays impérialistes d'Europe) contre les deux superpuissances (l'impérialisme US et, surtout, l'URSS devenue social-impérialiste), les dirigeants du PCMLF, qui avaient fait leur cette théorie, en étaient venus à soutenir certaines interventions françaises en Afrique, notamment l'intervention des para français au Zaïre (ex-nom de la RDC). Ce que nous écrivions dans *La Forge* en septembre 1977 : *« Notre conscience de classe communiste et l'expérience commune des peuples contre l'impérialisme français, nous ont appris à ne pas se fier à lui »*, nous aurions pu le réécrire en 2012, lorsque nous avons été parmi les rares voix à dénoncer l'intervention militaire française au Mali. En 1978, nous disions « Armée française hors du Tchad ! », nous n'avons cessé, depuis, d'exiger le retrait des troupes et des bases françaises d'Afrique, sans jamais souscrire à l'odieuse théorie du « si ce n'est pas nous, ce sera les autres », qui a conduit l'impérialisme français à épauler les génocidaires hutus au Rwanda et qui continue à justifier le soutien inébranlable de la France aux pires autocrates africains, pourvu qu'ils lui restent de fidèles alliés !

La dénonciation de l'engagement de l'impérialisme français dans la construction d'une Europe des monopoles

Dès sa création en 1979, notre parti s'est prononcé contre « l'Europe des monopoles ». Tout en expliquant que *« depuis ses premiers pas, l'Europe a été un instrument aux mains des puissances impérialistes pour mettre à exécution leurs plans réactionnaires »*, nous avons analysé pourquoi et comment la bourgeoisie monopoliste française s'inscrivait dans ces plans. Lorsque nous nous sommes activement inscrits, en 2005, dans la campagne contre la constitution européenne, nous avons ainsi pu contribuer à l'expression dominante d'un « non de gauche », clairement démarqué du non réactionnaire et nationaliste.

La dénonciation des guerres impérialistes

En Europe, au Moyen-Orient, en Afghanistan, en Afrique subsaharienne , les conflits n'ont cessé de se succéder et de s'intensifier durant ces quarante dernières années. Lorsqu'ils se sont présentés comme des conflits ethniques, des guerres de civilisation ou des interventions de soutien aux peuples et à la démocratie, notre parti n'a eu de cesse de démontrer que, derrière ces couvertures, se cachaient des guerres impérialistes de repartage. Ce fut le cas notamment au moment de la guerre de Yougoslavie, lorsque nous avons analysé cette guerre comme *« produit et manifestation de l'aiguisement de la crise de l'impérialisme en Europe »*, condamnant, en particulier, la participation des forces armées françaises à l'intervention impérialiste dans les Balkans. Concernant l'Irak, l'Afghanistan, la Lybie ou la Syrie, nous avons refusé d'emboîter le pas à ceux qui tentaient de justifier les interventions impérialistes au prétexte qu'il fallait aider les peuples de ces pays à se « libérer » des dictateurs qui les gouvernaient, ou préserver les femmes de la terreur talibane… Toutes les fois que notre pays s'est inscrit dans les grandes coalitions impérialistes, tout comme lorsqu'il intervient seul en Afrique, nous avons dénoncé sa politique de guerre en en expliquant les motivations profondes. Lorsqu'au moment de la première guerre du Golfe, ses intérêts propres l'ont amené à se démarquer de la politique de Bush, nous ne lui avons pas pour autant emboîté le pas. A chaque fois, nous nous sommes positionnés à partir des intérêts de la classe ouvrière et des peuples, sans jamais nous fondre dans le sillage de notre propre impérialisme. Notre parti s'efforce de contribuer aux luttes actuelles contre la guerre (« Ni Otan, ni Défense européenne ») et consacre chaque mois une rubrique importante de son journal à la dénonciation de la militarisation de l'industrie et de toute la société.

Le soutien aux luttes sociales et nationales dans les dernières colonies françaises

Le statut de départements ou de territoires d'outremer qui est reconnu aux derniers vestiges de l'empire colonial français ne doit pas faire oublier qu'il s'agit à proprement parler de colonies, c'est-à-dire de territoires conquis, occupés et administrés par la France, en dehors de ses propres frontières. La position de principe défendue par notre parti est celle d'un droit inaliénable de ces peuples à choisir l'indépendance. Elle s'est concrétisée par l'appui aux luttes sociales en Martinique, en Guadeloupe, en Guyane, à la Réunion ou à Mayotte , par la mobilisation pour l'arrêt des essais nucléaires à Tahiti et par un engagement actif en faveur de l'indépendance de la Kanaky, en soutien au FLNKS et aux organisations indépendantistes kanak.

Le soutien aux processus révolutionnaires dans le monde

Nous sommes convaincus que le véritable internationalisme prolétarien consiste en deux choses : travailler à la révolution dans notre propre pays et soutenir les processus révolutionnaires dans les autres pays. Cette conviction s'appuie sur la théorie léniniste du développement inégal qui crée des maillons faibles dans la chaîne impérialiste, comme l'a été la Russie en 1917, qui devint ensuite un formidable point d'appui pour le prolétariat et les peuples des autres pays. Voilà pourquoi nous nous sommes toujours employés à faire connaître les luttes révolutionnaires et anti-impérialistes dans les autres pays et à développer échanges et soutien avec les partis et organisations marxistes-léninistes. C'est le sens de la participation de notre parti à la Conférence internationale des partis et organisations marxistes-léninistes (CIPOML) dont il est membre fondateur. Les pages de *La Forge* se font régulièrement l'écho de la situation et des analyses de nos partis frères en Amérique latine, en Europe, en Afrique du Nord ou en Afrique noire.
Convaincus que la lutte pour la révolution dans les pays impérialistes et la lutte des peuples opprimés pour leur libération nationale et sociale sont intimement liées, nous sommes naturellement particulièrement engagés dans le développement d'une solidarité active avec les syndicats et organisations populaires, démocratiques, anti-impérialistes et révolutionnaires, et avec les partis marxistes-léninistes, dans les anciennes colonies où l'impérialisme français continue d'exercer une domination féroce. ★

Retrait US du traité FNI

Feu vert pour les missiles nucléaires

Cela faisait des mois qu'il en était question, mais cette fois, c'est officiel : les USA ont suspendu pour six mois leur participation à l'accord russo-américain sur les armes nucléaires de portée intermédiaire (INF). Il ne fait guère de doute qu'au terme de ce délai, prévu par l'accord, ce dernier sera déclaré caduc.

Cet accord signé en 198, entre Reagan et Gorbatchev portait sur l'interdiction des missiles à tête nucléaire tiré du sol (sol-sol), ayant une portée de 500 à 5 500 km. Ne sont pas concernés les missiles de croisière tirés par des aéronefs ou des vaisseaux, beaucoup plus chers que les missiles sol-sol.

Ce traité tirait, en quelque sorte, un trait final à la course à ce type d'armement que les USA avaient accélérée dans les années 80, avec le déploiement de 580 Pershing et missiles Cruise sur le sol allemand, face aux SS 20 soviétiques, déployés sur le territoire de l'URSS. De très nombreuses et importantes manifestations avaient eu lieu, notamment en Allemagne, pour exiger le retrait de ces armes étasuniennes dont la seule présence accroissait le danger d'une conflagration impliquant les deux superpuissances de l'époque. C'est à ce moment-là que Mitterrand avait apporté son soutien au déploiement des Pershing, en soutien à la position d'Helmut Schmidt, dirigeant socialiste allemand, qui remettait ainsi en cause une position ancrée de la social-démocratie allemande. Gorbatchev, à la tête d'un Etat en décomposition, avait voulu présenter sa signature comme une décision en faveur de la paix et du désarmement. Depuis, il ne cesse de se plaindre de la duplicité des dirigeants étasuniens qui n'ont pas respecté l'engagement oral (!) de ne pas étendre les frontières de l'Otan

Dans la foulée de l'abandon du FNI, le dernier traité liant les deux Etats, portant sur la limitation des armes nucléaires stratégiques ayant une portée supérieure à 5 500 km, lancé en 2010 par Obama (le traité « nouveau départ ») qui court jusqu'en 2020, est susceptible de connaître le même sort.

Derrière les accusations mutuelles de « non-respect » de ces traités, il y a l'évolution du rapport de force mondial et la relance de la mise au point d'armes nucléaires, plus « petites » (un euphémisme quand on parle d'armes de ce type), l'évolution de la doctrine de leur utilisation et la modernisation des arsenaux existants, qu'ils soient lancés du sol, à partir des sous-marins ou de satellites, en dépit des dénégations officielles concernant la « nucléarisation » de l'espace. Ce n'est pas pour rien que Trump ne cesse de marteler l'importance du commandement militaire pour l'espace qu'il a décidé de créer.

Washington a eu le soutien unanime des membres de l'Otan. Le ministre des affaires étrangères polonais s'est montré enthousiaste à l'idée de voir des missiles nucléaires US être installés sur le sol polonais. Il y voit une garantie de « sécurité » pour toute l'Europe, face à la Russie. La rhétorique de la guerre froide, anti-russe, n'a jamais disparu dans les sphères dirigeantes de ce pays. Tous ses homologues de l'UE ne partagent pas cet enthousiasme, car ils craignent de se voir pris entre la Russie et les USA, dont le président menace régulièrement de « retirer les USA de l'Otan », dans le but de renforcer les pressions sur ses alliés pour qu'ils « partagent davantage le fardeau », autrement dit, qu'ils achètent plus d'armes US avec les budgets de guerre augmentés pour atteindre les 2 % du PIB.

Les dirigeants de la Russie disent déplorer cette décision et insistent sur son caractère unilatéral, arguant du fait que leurs propositions de soumettre à des experts l'analyse du missile incriminé (le SSC-X-8) qui, selon eux, ne dépasse pas 480 km de rayon d'action, n'ont pas été prises en compte. Ceci dit, il est clair, notamment depuis la guerre de Syrie, que la Russie a développé des capacités importantes en matière de missiles de croisière. Poutine a même annoncé en mars 2018 la mise au point d'un missile de croisière à propulsion nucléaire, capable de déjouer tous les systèmes anti-missiles et susceptible de voler de façon « illimitée ». Réalité ou propagande, toujours est-il que la fin de ce traité « libère » la course aux armements nucléaires, avec un élargissement des cibles. Poutine a d'ailleurs annoncé qu'il ne resterait pas sans réagir si de tels missiles US étaient déployés en Europe. Il souligne aussi que le « bouclier anti-missiles » déjà déployé par les USA, en principe dirigé vers l'Iran, peut se convertir en système de lancement de missiles à moyenne portée.

En se débarrassant des limitations imposées par ce traité, les USA ouvrent également la possibilité d'installer ce type de missiles ailleurs qu'en Europe, notamment en Asie. C'est bien évidemment la Chine qui est visée, une puissance militaire en développement, qui s'est dotée de missiles nucléaires ; une puissance économique désignée comme la principale menace pour les USA. C'est aussi là qu'il faut chercher les raisons de cette décision qui satisfait le puissant lobby militaro-industriel US qui a toujours continué à miser sur l'armement nucléaire. ★

Bourges

Un pôle de la militarisation de l'économie

Filiale d'Airbus group, de BAE Systems (Britannique) et de Leonardo (Italie), MBDA France est devenu leader européen et numéro 2 mondial dans la fabrication et l'élaboration des missiles et système de missiles. MBDA, ce sont 4 500 emplois en France, avec les sites du Plessis-Robinson, de Bourges-Aéroport pour la fabrication des missiles, le site du Subdray pour la conception de missiles de nouvelle génération, un centre d'essai et de démantèlement des munitions et de montage de munitions, avec les charges, à la Selles-Saint-Denis (Loir-et-Cher). A cela, il faut ajouter la base aérienne de Cazaux, en Gironde, qui sert de base d'essais. Ce sont 10 000 salariés au total, avec des usines aux USA, au Royaume-Uni, en Allemagne.

La courses aux armements mobilisent les grands groupes de l'économie et la recherche, pour satisfaire les commandes des Etats, comme récemment celles de l'Egypte, du Qatar, de l'Arabie saoudite et celles de l'Etat français à travers la loi de programmation militaire 2019-2025 qui passe de 34,2 à 50 milliards dont 4 milliards pour que MBDA équipe du nouveau missile de croisière les Rafale, les frégates et corvettes.

MBDA Missiles Bourges (1 500 emplois) est le fer de lance de l'activité métallurgique dans le Cher avec 900 emplois dans des PME en sous-traitance. La campagne de recrutement de MBDA, à grand renfort de presse, se heurte cependant à une pénurie locale d'emplois qualifiés. En cause, les restructurations successives et les délocalisations dans la métallurgie, à quoi s'ajoutent les départs naturels des seniors. Les patrons locaux se voient obliger de renouveler 50 % des effectifs d'ici 2020-2025, avec comme corollaire, 540 embauches annuelles nécessaires pour assurer la production dans le Cher.

MBDA Bourges, qui assure la production avec des ouvriers qualifiés et des techniciens représentant 60 % des effectifs, fait le forcing pour le recrutement de 200 à 300 travailleurs par an. La région est sollicitée pour augmenter le budget formation, un « puits sans fond » dont on n'a jamais les résultats en termes d'emplois. Les réformes Macron sur les droits individuels à la formation sont mises à profit par ce secteur favorisé pour l'adaptation des ouvriers aux postes de travail. Cela va dans le sens voulu par l'UIMM (la branche patronale de la métallurgie) qui veut remplacer la qualification des hommes et la reconnaissance des diplômes et validation des acquis par une qualification par point des postes de travail. MBDA expérimente un premier accord de branche instaurant le CDI d'opération, et un deuxième accord de branche sur les CDD, réduisant les délais de carence. La CGT dénoncent ces propositions.

La militarisation de l'économie qui mange l'essentiel des financements d'Etat et des investissements en recherche et développement se fait au détriment des productions civiles, à commencer par l'activité aéronautique civile de MBDA, réduite à des pièces de fuselage de l'ATR (avion de transport régional). Elle se traduit aussi dans le bassin d'emploi de Saint-Florent, voisin du site du Subdray, par des menaces de délocalisation, voire de fermeture pour d'autres usines de production, comme l'automobile et les cuisinières de Rosières du groupe Candy. On voit que, dans un département où la métallurgie est de tout temps la première activité industrielle, le poids croissant de l'industrie d'armement n'est pas synonyme de croissance des emplois et qu'elle a même des conséquences négatives en termes d'emplois dans les autres entreprises.

Le 5 février, la CGT de la Métallurgie du Cher a appelé à la grève et a exigé de l'UIMM d'augmenter les salaires, la reconnaissance des qualifications dans la grille des salaires, la garantie des acquis de la convention collective, hors du champ des négociations des accords d'entreprise Macron, la fin de la discrimination salariale des femmes (10 %) par une augmentation complémentaire de 2 % sur 5 ans. ★

Actualité de la lutte anti-impérialiste

Des journalistes s'interrogeaient samedi dernier sur l'antenne de France Culture *sur « l'étrange fascination de la gauche française pour l'anti-impérialisme et pour les expériences cubaine, nicaraguayenne, chilienne ou vénézuélienne »*. Cela se passait juste après que l'information eut été donnée que des camions d'aide humanitaire envoyés par les USA étaient bloqués à la frontière entre la Colombie et le Venezuela et que le président auto proclamé Guaido eut déclaré à l'AFP qu'il n'excluait pas une intervention militaire US dans le pays. Le scénario est en place et les « arguments » sont sur la table pour justifier les ingérences des puissances impérialistes pour renverser le régime de N. Maduro qu'elles ne cessent de dénoncer et de combattre depuis des années.

Comme ce fut le cas au moment de la guerre d'Irak, d'Afghanistan, de Libye, et aujourd'hui de Syrie… la propagande des puissances impérialistes se concentre sur la nature des régimes à abattre pour accuser ceux qui disent « non à l'intervention » d'être des partisans ou des complices de ces régimes. Et, à chaque fois, elles plongent les peuples de ces pays et de ces régions dans le chaos, la misère et l'insécurité permanente, quand elles ne remettent pas en place ceux qu'elles avaient auparavant combattu, comme on le voit en Afghanistan, pour peu qu'ils garantissent une certaine stabilité.

A cela s'ajoute l'accusation de « faire le jeu » de la Russie, de la Chine, de l'Iran… qui disent soutenir N. Maduro et qui dénoncent l'ingérence étasunienne et celle de ses alliés et qui s'inquiètent, avant tout, de voir leurs investissements compromis.

Parmi les alliés des USA, il y a la brochette des dirigeants réactionnaires des Etats d'Amérique du Sud, de Bolsonaro au Brésil, en passant par Duque en Colombie, Macri en Argentine, Pinera au Chili, qui tournent la page des gouvernements sociaux-démocrates qui ont échoué dans leur projet de développer des politiques « alternatives », plus favorables aux couches populaires, sans remettre en cause les intérêts des oligarchies et des monopoles qui ont continué à piller les richesses de ces pays et à corrompre une partie de leurs dirigeants.

Des critères pour se positionner et pour rassembler

L'offensive idéologique cible en particulier les milieux, les courants, les organisations qui s'efforcent de définir et de tenir une position concrète dans l'intérêt des peuples. Devant les sommations à se positionner sur tous les aspects, il est important de prendre comme fil rouge le combat contre « notre » propre impérialisme, l'impérialisme français. Et de ne jamais perdre de vue que les puissances impérialistes, quelles qu'elles soient, n'agissent qu'en fonction de leurs intérêts économiques, politiques, stratégiques… qui les opposent entre elles. Ce sont ces intérêts et ces contradictions qui sont à la base des rapports de force entre les puissances impérialistes.

Notre fil rouge, c'est donc celui du combat contre l'impérialisme français. Un impérialisme qui n'agit pas seul, mais dans le cadre d'alliances, comme l'Otan, l'UE.

C'est à ce titre que nous dénonçons l'ingérence de l'impérialisme français dans le cas du Venezuela, une ingérence qui se décline aussi au niveau international, à travers les prises de position et les actions de l'Otan, de l'UE qui affiche de plus en plus une ambition militaire, sous l'impulsion de l'impérialisme français et de l'impérialisme allemand.

Autrement dit, les trois points que nous mettons en avant pour que s'exprime une opposition large à l'intervention impérialiste au Venezuela peuvent être résumés de la façon suivante :

Impérialistes, bas les pattes du Venezuela.
Non à l'ingérence de l'impérialisme français, non à l'alignement de la France sur les positions de l'impérialisme US.
Solidarité avec les travailleurs et le peuple du Venezuela.

Sur les autres aspects, l'appréciation sur les agissements et les intérêts des autres puissances impérialistes, notamment la Russie et la Chine, ou l'appréciation sur le régime de N. Maduro, nous n'en faisons pas une condition à une action commune, mais nous ne les endossons pas. Notre position sur ces questions est contenue dans notre communiqué du 24 janvier.

L'impérialisme, c'est l'accélération de la militarisation

Ces questions sont évidemment en débat dans les mouvements qui se réclament de la lutte contre l'impérialisme. Nous avons participé à l'Assemblée générale du collectif « Ni guerre, ni état de guerre » qui vient de se tenir et qui a mis au centre de sa réflexion, la question de l'anti-impérialisme.

Notre parti, membre de ce collectif, est intervenu notamment sur la question de la militarisation de l'économie et de la société et sur le rôle joué par les monopoles du complexe militaro-industriel et de l'Etat français dans sa diffusion au niveau national et européen.

En effet, le porte-parole de l'impérialisme français, Macron, a fait de la « politique de défense européenne » l'axe central d'une construction européenne entraînée par le binôme franco-allemand. Que ce soit dans le domaine du développement de drones, du bombardier du futur ou du char de combat de nouvelle génération, les études commencent à être lancées, à coups de millions d'euros, pour des marchés évalués à des centaines de milliards.

D'autre part, l'annonce par Trump du retrait des USA du traité avec la Russie sur les missiles nucléaires de moyenne portée, a immédiatement ouvert un débat dans les milieux dirigeants allemands sur la nécessité de revenir sur la position « traditionnelle », datant des années 80, de refus du déploiement de missiles nucléaires sur le sol allemand.

De plus, les projets franco-allemands d'armements s'accompagnent du forcing exercé par les monopoles français pour lever les obstacles du côté allemand sur les exportations en direction des Etats du Golfe. Cet aspect a été mis en lumière au moment de la remise en cause des ventes d'armes à l'Arabie Saoudite qui les utilisent dans sa guerre contre le Yémen. Une question qui a eu un impact dans l'opinion, qu'il est nécessaire de consolider.

Cela montre que le combat contre la militarisation a une dimension nationale et européenne. Il doit être mené à ces deux niveaux, en lien avec les forces progressistes, anti-impérialistes et les partis et organisations marxistes-léninistes.

Ce sont les travailleurs, la jeunesse, les peuples, qu'il faut gagner au combat contre la militarisation et la politique de guerre, impulsées par le système impérialiste. ★

Huawei, le « danger absolu »

Les tensions entre les USA et la Chine s'étalent dans tous les domaines, notamment dans celui des hautes technologies. Les dirigeants étasuniens ne supportent pas l'idée que la Chine puisse y venir contester leur suprématie.

La nouvelle cible de la fureur étasunienne est le monopole privé chinois, Huawei, qui est en passe de devenir le leader mondial des équipements pour la 5G. Ce réseau à très haut débit a l'ambition de permettre l'interconnexion d'un très grand nombre d'appareils. Cela va des téléphones mobiles, aux voitures « intelligentes », et concerne tous les types de transmissions. Huawei vend notamment les antennes et les équipements nécessaires, notamment les « pieds des antennes » à des prix très compétitifs. Les opérateurs de téléphonie mobile peuvent difficilement se passer de cette technologie déjà disponible.

Pour les dirigeants étasuniens, il s'agit d'essayer de « contenir » le développement de cette entreprise privée devenue, en une dizaine d'années, un des monopoles chinois les plus importants, symbole de l'essor technologique de ce pays. Un de leurs arguments est celui de la « sécurité » : ces équipements sont produits par une entreprise chinoise, liée au pouvoir d'Etat chinois qui la finance et qui en aurait fait un instrument de surveillance, d'espionnage, voire de sabotage potentiel, à l'échelle mondiale. Ils se disent persuadés que ces équipements peuvent être contrôlés à distance et qu'ils peuvent transmettre des flux d'information touchant à toutes les activités, vers les centres de traitement chinois. Aucune preuve n'est nécessaire pour ceux-là mêmes qui espionnent les flux de données de leurs « alliés », qui protègent les activités des « grands de l'information », les Google, Amazon, Facebook et Apple, qui inondent le monde entier. Le Pentagone exige des gouvernements des Etats qui abritent des bases militaires US d'interdire le déploiement des équipements Huawei et la justice étasunienne a fait arrêter au Canada la responsable financière du groupe, parce que ce dernier aurait contourné l'embargo sur la vente de matériel à l'Iran.

Les dirigeants des Etats européens ont embouché les mêmes trompettes : le gouvernement français a déposé en toute urgence un amendement à la loi Pacte, pour soumettre à autorisation administrative le déploiement du matériel pour la 5G. Huawei n'est pas nommé, mais personne n'est dupe, même si Le Maire a tenu à préciser que cette entreprise investit beaucoup en France et qu'elle est toujours la bienvenue. ★

Tchad

Nouvelle intervention militaire en soutien au dictateur Déby

Des Mirage en provenance des bases de N'Djamena et de Niamey ont effectué, début février, une vingtaine de bombardements sur une colonne de pick-up de l'Union de forces de la résistance (UFR), un parti de l'opposition tchadienne au dictateur Déby. Le porte-parole de l'état-major de l'armée, le colonel Steiger, a cru bon de préciser « que ceci n'est pas dans le cadre de l'opération Barkhane. Le fait qu'on utilise des moyens stationnés à N'Djamena pour des raisons de proximité, réactivité, disponibilité, j'ose croire que tout le monde comprend la logique qui est derrière. C'est bien différent de Barkhane ». De ces explications emberlificotées, il ressort que Barkhane fait partie intégrante de la politique de guerre de la France au-delà des justifications anti-terroristes mises en avant par nos dirigeants.

C'est une nouvelle intervention militaire de l'impérialisme français en Afrique, une ingérence directe dans la politique tchadienne, dans le but de voler au secours d'un chef d'Etat qui, depuis bientôt 30 ans, affame et réprime les travailleurs et le peuple tchadiens. Ce n'est pas la première fois que l'armée française intervient pour sauver « le soldat Déby ». Par exemple, en 2008, une colonne d'opposants armés était parvenue jusqu'aux portes du palais présidentiel et son occupant n'avait dû son salut qu'à l'intervention des soldats français.

Comment expliquer le soutien sans faille apporté par tous les présidents français depuis Mitterrand à un régime honni ? Cela tient beaucoup à la situation stratégique occupée par le Tchad à la jointure de la zone désertique, du Sahel et de la zone tropicale. Depuis que le colonialisme français y a planté ses griffes, le pays a toujours joué un rôle militaire. Aujourd'hui encore, c'est dans sa capitale N'Djamena que Barkhane a installé son QG… L'armée tchadienne a joué un rôle important comme supplétif de l'armée française lors de l'opération Serval au Mali à partir de 2013. De nos jours, des soldats tchadiens sont présents dans la MINUSMA au Mali, dans la MINUSCA en République Centrafricaine, dans le G5 Sahel, dans Barkhane et ils combattent Boko-Haram au nord du Nigéria et du Cameroun. Sans compter les forces spéciales chargées de surveiller l'ennemi intérieur et de réprimer une opposition grandissante. Il n'est pas faux de dire que l'armée est le premier employeur du pays.

Un tel déploiement militaire, même financé en partie par l'impérialisme, ne peut se faire qu'au détriment des besoins les plus élémentaires de la population. Depuis des mois, les salaires des fonctionnaires ne sont plus versés, les écoles sont en grève, les hôpitaux et les centres de soins manquent de personnels et de matériel. La jeunesse est condamnée au chômage ou à la carrière militaire et elle est la principale cible de la répression. Pour certains d'entre eux, les groupes politico-militaires deviennent des sauveurs. La crise pétrolière et les détournements de fonds ont réduit les moyens des dirigeants et du groupe des profiteurs. Même les revenus des officiers, véritables piliers du régime, ont été divisés par quatre. Le pouvoir s'est recentré sur la famille proche de Déby. Le nombre de mécontents ne cesse de croître, y compris au sein de la famille élargie et de l'ethnie du président. D'ailleurs, c'est un de ses neveux qui dirige l'opposition armée de l'UFR. Aujourd'hui, à la colère sociale vient s'ajouter la réactivation des groupes armés de l'opposition.

Ce président impopulaire est pourtant très courtisé. Les 22 et 23 décembre, à l'occasion d'une visite aux soldats français, Macron a rencontré Déby ; il l'a assuré que l'opération Barkhane n'est pas près de s'arrêter et lui a renouvelé sa confiance. Passons sur la visite mystérieuse de Benalla qui s'est rendu au Tchad en compagnie d'hommes d'affaires. Récemment, c'est Netanyahou qui s'est invité à N'Djamena et a négocié de gros contrats d'armement avec le dictateur. La survie du régime est liée au fait que Déby s'est rendu indispensable pour combattre, aux côtés des impérialistes, les terroristes djihadistes et tous les opposants qualifiés de terroristes parce qu'ils remettent en cause la stabilité des dirigeants inféodés à l'impérialisme.

L'ampleur des moyens mis en œuvre (7 Mirage pour arrêter une quarantaine de pick-up) montre que le régime de Déby est sérieusement menacé. Cela a obligé Macron à renier ce qu'il avait promis comme signe de la rupture avec la politique africaine de ses prédécesseurs : la non-ingérence militaire dans les affaires politiques intérieures d'un pays africain. C'est ce que reconnaît le communiqué du ministère des armées françaises qui justifie ce revirement : « Le raid de cette colonne armée dans la profondeur du territoire tchadien était de nature à déstabiliser ce pays. Les forces armées tchadiennes sont un partenaire essentiel de la France dans la lutte contre le terrorisme tant au Mali qu'au sein du G5 Sahel, qu'au travers de son engagement contre Boko-Haram ».

Les partis d'opposition sont unanimes à condamner la politique de la canonnière. Selon le chef de l'Union des forces démocratiques (UFD), « l'incompréhension, le mécontentement contre la France est général ». Pour sa part, l'Union nationale pour le développement et le renouveau (UNDR) « s'étonne » de voir la France « défendre coûte que coûte un régime que tout le monde rejette et intervenir dans un conflit tchado-tchadien ».

Aux côtes du peuple tchadien et des forces progressistes, notre Parti dénonce cette nouvelle agression militaire dont le but est de préserver les intérêts de l'impérialisme français. Macron emboîte le pas de tous ses prédécesseurs en contribuant à faire élire des prédateurs et en les maintenant au pouvoir par la force au nom de la stabilité. ★

Armée française hors du Tchad, hors d'Afrique !

Gbagbo acquitté par la CPI : une gifle pour l'impérialisme français

Le 15 janvier, les juges de la Cour pénale internationale (CPI) se sont prononcés à l'unanimité pour la libération immédiate de l'ancien président de la Côte d'Ivoire de 2002 à 2011, Laurent Gbagbo, et de son ex-ministre de la jeunesse, Charles Blé Goudé. Au cours du procès ouvert en janvier 2016, le procureur n'a jamais pu prouver que les inculpés étaient coupables de crimes de guerre et d'une politique d'Etat ciblant la population civile ; il n'a pas pu démontrer que « par leurs discours, ils ont incité au crime ».

Pour l'impérialisme français, c'est une gifle, car il n'a eu de cesse d'éloigner Gbagbo du pouvoir et du pays par tous les moyens. Présenté comme un dangereux révolutionnaire, alors qu'il adhérait à l'Internationale socialiste, il a été combattu dès son élection à la présidence de la République par Chirac et par les réseaux de la Françafrique qui le jugeaient difficile à contrôler. Lorsqu'en 2002, des militaires font sécession et occupent le nord de la Côte d'Ivoire avec la complicité du président burkinabé de l'époque, Blaise Compaoré, l'armée française prive Gbagbo des moyens de mettre les rebelles au pas. La force française Licorne est interposée entre les deux et, de fait, protège les sécessionnistes. Le président Sarkozy pousse encore plus loin l'implication de la France. Lors de l'élection présidentielle de 2010, la Commission électorale donne la victoire à Alassane Ouattara alors que la Cour constitutionnelle l'attribue à Laurent Gbagbo. Dans les violents affrontements entre les deux camps qui font plus de 3 000 victimes, l'armée française collabore ouvertement avec les troupes de Ouattara. Ensemble, ils donnent l'assaut contre le palais présidentiel à Abidjan et font prisonniers le président Gbagbo, sa famille et ses proches.

On sait aujourd'hui que des intermédiaires français avaient mis en contact Alassane Ouattara et le procureur de la CPI, Luis Moreno Ocampo, bien avant les violences post-électorales. Les trois complices étaient tombés d'accord pour envoyer Gbagbo devant la CPI s'il refusait de laisser le pouvoir à Alassane Ouattara. Autrement dit, non seulement l'impérialisme français a soutenu ouvertement par les armes Ouattara, mais il a instrumentalisé la CPI pour qu'elle juge et condamne Gbagbo. Cela explique que le procureur a conduit un procès à charge uniquement contre Gbagbo et les siens et qu'il a minimisé les crimes des Forces nouvelles d'Alassane Ouattara comme les massacres de Duékoué qui, selon Amnesty International, auraient fait plus de 1 000 victimes. Rappelons aussi qu'aucun responsable des Forces nouvelles n'a été traduit devant la CPI et que beaucoup ont été nommés aux plus hautes fonctions de l'Etat ivoirien.

Aujourd'hui, Gbagbo et Blé Goudé sont libres mais toujours sous la menace d'un recours de la procureure de la CPI. Il semble que l'impérialisme français et les dirigeants ivoiriens ont été surpris par le contenu et la rapidité du jugement et qu'ils doivent trouver les moyens pour faire face à la nouvelle situation au mieux de leurs intérêts. D'autant que la situation en Côte d'Ivoire est devenue instable dans la perspective des élections présidentielles de 2020. ★

Brésil

Ce n'est pas un accident, c'est un crime

Les images d'une mer de boue engloutissant tout sur son passage ont fait le tour du monde. Si les causes de cette rupture de barrage ne sont pas directement imputables au gouvernement du fasciste Bolsonaro, il est clair que sa politique en faveur des grands propriétaires miniers, des latifundistes, tournent le dos à toutes les considérations environnementales, à toute politique de prévention en faveur des populations pauvres.
Nous publions de larges extraits de l'article du journal A Verdade, des camarades du Parti Communiste Révolutionnaire du Brésil (www.averdade.org.br). Les camarades poursuivent la campagne de recueil de signatures pour la légalisation d'un nouveau parti, l'Union populaire (UP) pour le pouvoir populaire, pour le socialisme. Cela montre que le peuple brésilien et ses organisations de lutte ne courbent pas l'échine devant ce gouvernement qui veut revenir sur les droits fondamentaux des travailleurs, le système de pensions, de la santé publique, qui veut confisquer les terres des indigènes et qui dit « les pauvres ne savent rien faire »…

« Le 25 janvier dernier, une nouvelle page tragique dans l'histoire des mines était écrite dans l'État de Minas Gerais, avec le sang de centaines de personnes, après la rupture du barrage de la mine Corriente del Frijol de l'entreprise minière Vale[1].
Brumadinho, ville connue pour avoir le plus grand musée à ciel ouvert du monde (l'Inhotim) est entrée dans l'histoire à cause de l'entreprise Vale, en devenant le lieu d'un des plus grands délits sociaux-écologiques en terme de nombre de victimes, au Brésil et dans le monde.
Notre équipe du Journal A Verdade (La Vérité) est arrivée dans cette ville le matin du 26 janvier. Ce que nous y avons vu était une véritable scène de guerre. Il y avait énormément d'informations contradictoires et des refus d'apporter des éclaircissements de la part des « autorités ». La compagnie Vale, de par son pouvoir économique et son immense pouvoir sur les « autorités » publiques, a contrôlé tout ce qui a été dit sur la tragédie, la présentant comme un accident et non pas comme un crime commis par l'entreprise minière.
(…) Ce crime de la Vale est le résultat d'années de négligence et de modifications illégales dans le projet original ; des changements qui ont détourné la législation, tout ceci avec la complicité de l'Etat et des organes de contrôle. Le barrage de Brumadinho a été construit en 1976 ; l'autorisation prévoyait alors une construction de 18 mètres de hauteur. Au moment de la rupture, la construction était haute de 85 mètres. Le rehaussement de ce type de barrage est plus économique et est extrêmement fragile. Ce qui amène une entreprise à opter pour ce genre de technologies déjà dépassées, c'est la recherche du bénéfice à tout prix ; ce prix, c'est celui de milliers de vies déchiquetées.
D'après Vale, le barrage de Brumadinho représentait environ 11,7 millions de mètres cubes de déchets.
Par ailleurs, un autre grand problème présenté par de ce type de barrages est qu'ils sont construits au-dessus de villes, dans des districts très peuplés, faisant ainsi courir des risques mortels à des milliers d'habitants hors les villes. Rien que dans l'État de Minas Gerais, il y a près de 450 barrages, dont au moins 22 d'entre eux présentent un risque de rupture, d'après des études du Secrétariat de l'État à l'Environnement.

Une tragédie annoncée

C'est la quatrième ou cinquième rupture soudaine du barrage de ces dernières années, affirme Marcos Vinicius Polignano, coordinateur du projet Manuelzao de l'Université Fédérale de Minas Gerais, qui pilote cette activité économique et ses impacts environnementaux dans les bassins fluviaux. Un crime prémédité, car de nombreuses plaintes avaient déjà été déposées par des universités, le ministère public et plusieurs entités et mouvements qui contestaient l'entreprise minière et défendaient la préservation des montagnes de la région. (…)
Le projet de Loi d'Initiative Populaire « Mer de boue, plus jamais » déposée à l'Assemblée législative, après la rupture du barrage de la mine Samarco, à Mariane, en novembre 2015, proposait de plus fortes restrictions pour la concession de licences de projets pour des barrages. Mais l'énorme lobby des mines, parmi lesquelles la Vale, avec la majorité des députés, fit que le Projet de loi n'a pas été voté jusqu'à aujourd'hui.

L'impunité est une autre réalité

Le crime de Sanmarco s'est produit en Mariana, en 2015, et jusqu'aujourd'hui rien n'a été fait pour condamner l'entreprise, dédommager les victimes et éviter de nouvelles tragédies.
Face aux propositions des entités de la société civile et du ministère public, le gouvernement de Minas Gerais, dont le gouverneur était alors Fernando Pimentel (PT), avait envoyé à l'Assemblée législative un projet de loi pour faciliter la concession de licences environnementales. Le gouvernement de l'époque avait conclu : « *D'après le Secrétariat d'État de l'Environnement, l'entreprise comme le barrage sont dûment habilités* ». Le gouverneur ajoutait que le barrage « *ne recevait plus de déchets depuis 2015 et sa stabilité était garantie par le contrôleur de conformité, le rapport étant validé en août 2018* ».
Cette même position est adoptée par l'actuel gouverneur des Mines, Romeo Zema (du parti Novo), qui avait affirmé qu'une de ses priorités était de simplifier encore davantage le processus de certification environnementale. C'est la même position que celle du gouvernement fédéral du fasciste Jair Bolsonaro (du parti PSL), promoteur de la flexibilisation des lois environnementales. Il avait menacé de supprimer le Ministère de l'Environnement, et a fini par nommer un corrompu notoire pour le diriger. »★

1- Fondée en 1942 par des capitaux publics (aujourd'hui privatisée), elle est leader dans la production et l'exportation du minerai de fer. En novembre 2015 déjà, la rupture de barrage de Bento Rodrigues a impliqué une coentreprise entre Vale et BHP Billiton, faisant 19 morts. En 2019, aucun des 21 responsables de l'entreprise mis en cause par la justice n'a encore été jugé, la procédure étant bloquée.

Equateur

Moreno suit le chemin de Correa

Le 30 janvier, une journée nationale de grève et de manifestations a été organisée dans tout l'Equateur, contre les privatisations et le projet de budget du gouvernement Moreno qui a succédé à R. Correa.
La journée de protestation contre les mesures économiques et les privatisations a été une démonstration claire du mécontentement des travailleurs et du peuple face à la politique du gouvernement. C'est un bon début pour un combat qui devra se poursuivre dans la durée et se traduire sous différentes formes pour s'opposer au programme néolibéral qui commence à être mis en œuvre. C'est aussi un combat contre les grands groupes qui veulent s'emparer d'entreprises publiques qui génèrent d'énormes profits et contre le gouvernement prêt à les céder, alors qu'il n'a aucun droit de le faire. Ces projets de privatisation correspondant au plan conçu par le parti Alliance-Pays, quand Rafael Correa était à la tête de la République. A l'époque, il a été établi dans le Code de la production, les modalités pour « la délégation à l'initiative privée, à la concession, association, alliance » et en août 2016 fut adopté le décret 1174 pour « réguler les procédures pour permettre l'encaissement des investissements publics dans des entreprises et biens publics ». Immédiatement, le 26 août 2016, Correa a annoncé qu'il procèderait à la « concession » (autrement dit la privatisation) pour une durée de trente années de la centrale hydro-électrique de Sopladora qui venait d'être inaugurée la semaine précédente. La même chose devait concerner l'entreprise aéronautique Pame, la Banque du Pacifique, la Flopec (transport maritime d'hydrocarbures), entre autres.
Moreno suit le chemin tracé par Correa. La bourgeoisie applaudit des deux mains les décisions économiques du gouvernement, tout en le critiquant : elle voudrait qu'il y ait moins de « gradualisme » dans les décisions prises, qu'elles soient plus dures et plus rapides. Elle trouve que ce n'est pas assez de pouvoir mettre la main sur l'entreprise publique de télécommunication CNT, elle voudrait contrôler le secteur électrique et que la couverture santé réalisée par la Sécurité Sociale (IESS) passe au privé. Elle veut tout. On entend à nouveau les « arguments » sur la mauvaise gestion de l'Etat, alors que la plus grande partie des entreprises d'Etat sont gérées par des individus provenant du secteur privé, qui ont travaillé à réduire l'efficacité des entreprises d'Etat. Ce sont eux les responsables de « l'inefficacité » et de la corruption. La Constitution interdit que des secteurs stratégiques de l'économie se trouvent dans les mains du privé, mais les « privatiseurs » veulent s'approprier des entreprises qui, en fin de compte, appartiennent au peuple. C'est au peuple de décider, à travers une consultation populaire, de l'avenir de ces entreprises. ★

Tentative de coup d'Etat au Venezuela

Les gouvernements des puissances impérialistes occidentales, dont celui de la France, veulent renverser le régime de N. Maduro, réélu en 2018, en soutenant une opposition réactionnaire qui rêve de revenir aux affaires pour s'enrichir. L'impérialisme US prépare « toutes le options », y compris une intervention militaire. Les gouvernements de droite des pays d'Amérique latine participent à cette entreprise qui vise à renforcer la domination de l'impérialisme US sur le continent, ses richesses et ses marchés, et contrer l'influence de la Russie et de la Chine. Notre parti dénonce cette ingérence grossière et appelle à manifester la solidarité avec les travailleurs et le peuple vénézuélien. Nous reproduisons notre communiqué du 26 janvier.

Impérialistes, bas les pattes du Venezuela !

Le président de l'assemblée nationale vénézuélienne, J. Guaido, s'est autoproclamé président par intérim de la république, en lieu et place du président élu, Maduro. Cette proclamation a été faite lors d'une manifestation de l'opposition au régime vénézuélien, le 23 janvier.

Cette tentative de coup d'Etat a été visiblement préparée avec l'appui de l'impérialisme US : Trump et plusieurs de ses ministres ont immédiatement « reconnu » Guaido et se sont félicité de ce changement politique. Ils ont été suivis par plusieurs gouvernements de pays d'Amérique latine, par le Canada. Les gouvernements français, espagnols, allemands, et l'UE, qui ont considéré la réélection de Maduro, en mai dernier, comme « illégitime » exigent maintenant de nouvelles élections, ce qui revient à cautionner le coup d'Etat. Macron s'est permis de « saluer le courage de centaines de milliers de Vénézuéliens qui marchent pour leur liberté ».

Nous condamnons sans équivoque cette nouvelle ingérence des Etats impérialistes, notamment celle de l'impérialisme US, de l'impérialisme français… qui soutiennent la droite et la réaction au Venezuela pour renverser un régime qui ne leur convient pas.

Nous condamnons la prétention du gouvernement français à vouloir imposer aux travailleurs et au peuple du Venezuela une « solution » politique qui ne servira que les intérêts des monopoles qui veulent mettre la main sur les richesses de ce pays.

Nous dénonçons toute intervention militaire des puissances impérialistes.

Maduro et son gouvernement ne se sont pas démis. Ils ont reçu pour le moment le soutien de la haute hiérarchie militaire, qui n'a pas reconnu le président autoproclamé. Mais elle appuie « les efforts des gouvernements qui veulent favoriser une solution constitutionnelle ». Autrement dit, elle qui était un des principaux piliers du régime, se positionne en « arbitre » pour protéger ses intérêts économiques et politiques. La droite, majoritaire au parlement, a d'ailleurs déjà voté une loi « d'amnistie » pour les responsables militaires et civils qui lâcheraient le régime actuel.

La droite vénézuélienne, divisée, met ses espoirs dans Guaido, un jeune politicien, pratiquement inconnu, qui, de ce fait, n'a pas l'image du dirigeant corrompu, issu des couches aisées, qui ne cherche qu'à restaurer leur pouvoir et leurs privilèges. Elle pense que son heure est venue de revenir aux affaires, avec l'appui des puissances impérialistes occidentales et celui des gouvernements réactionnaires des autres pays d'Amérique latine.

Maduro a perdu le soutien des larges masses populaires qui vivent dans des conditions de plus en plus difficiles, liées aux pénuries des produits de première nécessité, à une inflation galopante et à la montée des violences dans les quartiers. Elles ne voient aucun avenir et aucune solution à leurs problèmes dans la poursuite de la politique du gouvernement qui leur fait payer le poids de la profonde crise économique. Les centaines de milliers de Vénézuéliens qui ont quitté le pays, ne sont pas, loin s'en faut, que des « nantis » des couches aisées ou moyennes de la société. La faim, la misère, frappent de larges secteurs des couches populaires, dans un pays qui a pourtant de nombreuses richesses et où la corruption des cercles dirigeants a pris de grandes proportions.

C'est pourquoi, les travailleurs, les jeunes, le peuple du Venezuela ne peuvent pas compter sur ce régime pour défendre leurs intérêts, mais prendre leur sort en mains, lutter contre l'ingérence impérialiste et la réaction, renforcer les organisations révolutionnaires.

Nous sommes solidaires de leur combat, notamment avec celui que mènent nos camarades du Parti Communiste Marxiste-Léniniste du Venezuela. ★

Paris, 26 janvier 2019

Les prisonniers, nouvelle cible de la répression israélienne

La campagne pour les élections législatives du 9 avril prochain se tient dans un climat de surenchère sécuritaire et belliciste. Selon les projections, 86 des 120 sièges du parlement reviendrait à la droite, alors que le populaire Benny Gantz, l'ancien général se réclamant « ni de gauche ni de droite » et principal danger pour Netanyahu, a axé ses premiers clips de campagne sur une ligne dure vis-à-vis des Palestiniens, se félicitant d'avoir renvoyé certaines parties de Gaza à l'âge de pierre et tué 1 364 « terroristes » lors de l'opération militaire de 2014 sous son commandement.

Le peuple palestinien paie au prix fort la droitisation continue de la vie politique israélienne. La riposte armée contre les manifestations pacifiques devient systématique. Il y a quelques jours, un adolescent de 16 ans a été tué par l'armée israélienne près de Ramallah pour des jets de pierre alors qu'une trentaine de personnes étaient blessées lors de la marche du retour qui continue toutes les semaines à Gaza depuis bientôt un an, manifestations qui, à chaque fois, sont réprimées dans le sang.

Mais c'est maintenant aux prisonniers palestiniens que le gouvernement Netanyahu entend s'attaquer. Depuis la grève de la faim de 2017, au cours de laquelle quelque 1 500 prisonniers appartenant aux différentes composantes de la résistance palestinienne, avaient obligé les autorités pénitentiaires à quelques concessions, le gouvernement israélien n'a de cesse de casser le mouvement des prisonniers palestiniens, qui fédère aujourd'hui autour de lui l'ensemble de la résistance. Ainsi, un projet de loi, défendu par Gilad Erdan, ministre israélien de la Sécurité visant à « empirer » les conditions des 5 500 prisonniers politiques palestiniens, dont 480 détenus administratifs, 230 enfants, 41 femmes, a été présenté à la Knesset par le gouvernement. Il prévoit notamment : le rationnement de la quantité d'eau consommée par jour, le plafonnement du nombre de douches, la suppression du droit de cuisiner dans les prisons, la limitation de l'accès des prisonniers à la télévision, la réduction du nombre de visites familiales, le blocage des fonds de l'Autorité palestinienne, ou encore l'empêchement pour les membres de la Knesset (parlement israélien) de visiter les détenus palestiniens.

Cette nouvelle provocation à l'encontre des prisonniers a été suivie d'une réaction organisée du mouvement des prisonniers palestiniens, qui a immédiatement publié un communiqué le 2 janvier, dans lequel les organisations signataires (Fatah, Hamas, Jihad Islamic en Palestine, Front Populaire de Libération de la Palestine et Front Démocratique de Libération de la Palestine) affirment notamment « *Nous les prisonniers, face à cette déclaration et ses conséquences, ferons face unis afin de repousser cette agression, armés d'une véritable conscience d'unité nationale* »…

Un mois plus tard, le 6 février, dans la prison de Ramon, mourait le prisonnier Fares Baroud, 51 ans, du camp de réfugiés de al-Shati à Gaza. Prisonnier pendant 28 ans, sans droit de visite depuis 18 ans, c'est la négligence médicale des autorités israéliennes qui a causé sa mort comme pour la majorité des 218 prisonniers morts dans les geôles israéliennes. Son décès a provoqué la colère des prisonniers palestiniens poussant Israël à boucler et mettre en état d'urgence les prisons de Ramon et Nafha. La question des prisonniers, et tout particulièrement celle des enfants prisonniers, est aujourd'hui une question centrale pour le peuple palestinien et la seule capable de réunir autour d'exigences communes non seulement l'ensemble des forces politiques palestiniennes mais l'ensemble du peuple palestinien. **D'où l'importance de continuer à développer en France la campagne pour la libération immédiate des enfants prisonniers.** ★

Dir. publication C. Pierrel - Imprimerie CAVA Expressions - 5 Rue Guy Moquet - 95100 Argenteuil - Tél. : 01 43 58 26 26 - Commission paritaire - 0413P865753- N°ISSN 0242-3332